

● RÉUNION DU GOUVERNEMENT
**La sécurité sociale
et l'emploi
de la main-d'œuvre
étrangère en
Algérie au menu**
(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **COOPÉRATION BILATÉRALE MILITAIRE ALGÉRO-ITALIENNE**

Accostage de la frégate italienne «Virginio Fasan» au port d'Alger

(P3)

● **INCENDIES DE RÉCOLTES
AGRICILES DANS LE SUD**
**Lancement
d'une campagne
de prévention
par la DGPC**
(P3)

HISSER LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-TCHADIENNES AU RANG DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Une alliance commerciale au service des populations sahéliennes

Le Forum d'affaires algéro-tchadien, tenu à Alger, marque bien plus qu'un simple rendez-vous économique bilatéral : il traduit une volonté politique claire de hisser les relations entre l'Algérie et le Tchad au rang de partenariat stratégique, fondé sur la complémentarité des économies et sur la recherche d'opportunités d'investissement concrètes. Dans l'aire du Sahel, où les enjeux de développement, de sécurité alimentaire, d'infrastructures et d'accès aux marchés se croisent, les deux pays entendent transformer une coopération déjà étroite en un levier plus structurant de croissance.

(Lire en Page 4)



● **ALGÉRIE-OLACDE**

Vers une coopération renforcée dans l'industrie pétrolière et gazière

(P5)

● **PALESTINE OCCUPÉE**

Deux enfants palestiniens exécutés par les colons sionistes en Cisjordanie

(P12)

France : une plainte pour «complicité de crime de génocide» visant FedEx déposée à Paris



L'Union juive française pour la paix (UJFP) a annoncé mardi avoir déposé plainte à Paris contre X, visant notamment la société FedEx pour « complicité de crime de génocide », en lien avec le conflit à Gaza. La plainte, déposée lundi auprès du parquet national antiterroriste (Pnat), porte sur « des faits susceptibles d'être qualifiés de complicité de crime de guerre, complicité de crime contre l'humanité et complicité de crime de génocide », selon les médias français. L'association accuse la filiale française du groupe d'avoir assuré « le transport, l'acheminement et la livraison de composants essentiels d'avions de combat » depuis les États-Unis vers Israël via la France, notamment pour des appareils F-35 utilisés par l'armée israélienne. La procédure s'appuie sur un rapport du collectif Urgence Palestine, recensant 117 cargaisons acheminées entre début avril et fin octobre 2025, ayant transité par l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Les plaignants estiment que l'entreprise « avait nécessairement connaissance du contenu des cargaisons ». FedEx France a contesté les accusations, affirmant aux médias français « Nous ne faisons pas de livraison internationale d'armes ou de munitions ».

Plus de 1 000 artistes appellent au boycott de l'Eurovision en raison de la participation d'Israël

Plus de 1 000 musiciens et travailleurs culturels ont signé mardi une lettre ouverte appelant au boycott de l'Eurovision en raison de la participation d'Israël, selon l'initiative à l'origine de l'appel. La lettre, organisée par le groupe « No Music for Genocide » (Pas de musique pour le génocide), demande aux artistes, diffuseurs, équipes techniques et fans de retirer leur soutien aux concours tant que l'Union européenne de radio-télévision (EBU) n'exclut pas le diffuseur public israélien KAN. Parmi les signataires figurent des artistes internationaux tels que Brian Eno, Massive Attack, Kneecap et Roger Waters, ainsi que d'anciens gagnants de l'Eurovision comme Emmelie de Forest et Charlie McGettigan. Le texte estime que le maintien d'Israël dans la compétition, alors que la Russie est suspendue depuis 2022 en raison de la guerre en Ukraine, révèle une « hypocrisie » dans les politiques de l'EBU. Il cite une déclaration de 2022 selon laquelle la présence de la Russie « discréditerait la compétition ». Les signataires affirment que « plus de 30 mois de génocide à Gaza, ainsi que le nettoyage ethnique et les expropriations en Cisjordanie occupée, ne sont pas considérés comme suffisants pour appliquer la même politique à Israël ». Ils appellent les acteurs de l'industrie à prendre position, estimant que « le silence passif n'est pas une option ». Le communiqué salue également les diffuseurs et participants ayant renoncé à certaines sélections nationales en signe de protestation dans plusieurs pays européens. La prochaine édition de l'Eurovision est prévue en Autriche du 12 au 16 mai.

L'Union africaine condamne la nomination d'un représentant diplomatique par Israël au Somaliland

L'Union africaine a condamné, dimanche, la nomination d'un représentant diplomatique par Israël au Somaliland. « La Commission de l'Union africaine exprime sa profonde préoccupation et condamne fermement les rapports faisant état de la décision d'Israël de nommer un envoyé diplomatique au soi-disant Somaliland », a indiqué un communiqué de l'Union africaine publié sur son site officiel d'information. Réaffirmant son « respect indéfectible pour la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Somalie », l'Union africaine a, à travers le même communiqué, déclaré ne pas reconnaître « le Somaliland comme État », rappelant que dans un communiqué publié le 6 janvier 2026, son Conseil de sécurité avait déjà souligné que « toute reconnaissance unilatérale du Somaliland est nulle et non avenue » et risquerait de « compromettre la stabilité régionale ». Samedi, des ministres des affaires étrangères de quinze pays, dont l'Algérie, Oman, l'Égypte, la Somalie, la Turquie et le Pakistan, ont également condamné la décision israélienne de nommer un représentant diplomatique au Somaliland. Situé dans la Corne de l'Afrique, le Somaliland est une région de la Somalie qui a déclaré son indépendance en 1991. À ce jour, il n'est reconnu que par deux entités comme État souverain, à savoir Taïwan en 2023 et Israël en 2025.

Le Tribunal de Moscou inflige 93 000 dollars d'amende à Telegram

Le tribunal de Moscou a infligé mardi une amende de 7 millions de roubles (environ 93 000 dollars) à l'application de messagerie Telegram pour ne pas avoir supprimé des contenus contenant des appels à des activités extrémistes, a rapporté l'agence de presse d'État russe TASS. Le montant total des amendes impayées de Telegram atteint désormais près de 50 millions de roubles (environ 666 000 dollars) pour violation des lois russes, a ajouté la même source.

Le régulateur russe des communications, Roskomnadzor, avait annoncé en février qu'il ralentirait Telegram en vertu de la législation fédérale, invoquant le non-respect par la plateforme d'environ 150 000 demandes de suppression de contenus interdits, notamment du matériel pédopornographique et des publications liées à la drogue. Telegram reste largement utilisé, y compris pour des communications militaires, mais fait face à une pression croissante de la part de Roskomnadzor, le gendarme russe des médias et des communications, concernant la localisation des données et les réglementations antiterroristes. Le 10 février, Roskomnadzor a indiqué que Telegram continuait d'enfreindre la législation russe et a averti que les efforts visant à restreindre ses activités se poursuivraient.



Kinshasa et l'AFC/M23 s'accordent sur l'aide humanitaire et la libération de prisonniers



Le gouvernement de la République démocratique du Congo et la rébellion de l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23) ont conclu un accord visant à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et à libérer des prisonniers dans un délai de dix jours, selon un communiqué conjoint publié dimanche à l'issue de pourparlers organisés en Suisse. Les discussions, tenues du 13 au 18 avril à Montreux dans le cadre du processus de Doha, ont réuni des représentants de Kinshasa et de l'AFC/M23 avec la facilitation du Qatar, des États-Unis, de l'Union africaine, la Suisse étant pays hôte. Dans leur déclaration commune, les deux parties ont indiqué avoir convenu de « s'abstenir de toute action compromettant la fourniture d'une aide humanitaire » dans les zones affectées par le conflit.

Elles ont également annoncé la libération de détenus dans un délai de dix jours, présentée comme une mesure destinée à « renforcer la confiance ». Le texte souligne par ailleurs des « progrès substantiels » en vue de la conclusion d'un protocole sur l'accès humanitaire et la protection judiciaire. Les parties se sont aussi engagées à respecter leurs obligations relevant du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés.

Dans un communiqué séparé, la MONUSCO a salué les avancées enregistrées à Montreux et encouragé les protagonistes à conclure rapidement l'accord en négociation afin d'alléger les souffrances des populations civiles. La mission onusienne s'est également félicitée de la signature d'un mémorandum entre les parties et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) pour l'opérationnalisation du mécanisme conjoint élargi de vérification Plus (MCVE+), destiné au suivi du cessez-le-feu. La MONUSCO a toutefois estimé que la crédibilité de ce mécanisme dépendra notamment de la fin de l'usage de drones offensifs, de l'arrêt du brouillage des signaux GPS, de la liberté de mouvement de son personnel et de la sécurisation de l'espace aérien dans l'est congolais.

Autriche : l'interdiction du voile pour les écolières est jugée inconstitutionnelle

Un avis juridique commandé par la Communauté religieuse islamique en Autriche conclut qu'une réglementation interdisant aux filles de moins de 14 ans de porter le voile à l'école est inconstitutionnelle. Selon un rapport de 21 pages publié mardi sur le site de l'instance représentative musulmane, la règle, qui doit entrer en vigueur dans les écoles en septembre, viole le principe de neutralité religieuse et idéologique. La Communauté religieuse islamique avait déjà annoncé, à la suite du vote du Parlement autrichien, qu'elle contesterait la loi devant la Cour constitutionnelle. L'avis juridique a été préparé par Markus Vasek, responsable du département de protection juridique et de contrôle administratif à l'université Johannes Kepler de Linz. L'analyse constitutionnelle de Vasek s'est concentrée sur le principe d'égalité. Une précédente tentative d'interdiction du voile, introduite en 2019 par la coalition alors au pouvoir composée du Parti populaire autrichien et du Parti de la liberté d'Autriche, avait été annulée par la Cour constitutionnelle. En 2020, la Cour avait estimé que la réglementation ne concernait qu'un groupe spécifique d'élèves féminines et violait donc le principe d'égalité. La dernière proposition du gouvernement de coalition actuel, composé du Parti populaire autrichien, des sociaux-démocrates autrichiens et des libéraux Neos, visant désormais les filles de moins de 14 ans, cible à nouveau exclusivement le voile islamique. Cette fois cependant, elle a été restreinte au port du voile comme « expression d'une obligation culturelle d'honneur », mais l'expertise de Vasek précise : « Par conséquent, la législation a considérablement élargi le groupe de personnes concernées par un traitement inégal, de sorte que, bien que l'intention de ciblage sélectif reste présente en ce qui concerne la religion en question, l'ampleur du ciblage est désormais plus large. » Selon l'expert juridique, la nouvelle loi traite les élèves portant le voile comme « un bloc monolithique dépourvu de maturité cognitive et de capacité d'abstraction émotionnelle ». Vasek conclut que la nouvelle interdiction viole également l'exigence constitutionnelle de neutralité religieuse et idéologique.

INCENDIES DE RÉCOLTES AGRICOLES DANS LE SUD

Lancement d'une campagne de prévention par la DGPC

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé le lancement, depuis hier, d'une campagne nationale de prévention contre les incendies de récoltes agricoles, ciblant particulièrement plusieurs wilayas du sud du pays.

Cette initiative intervient à l'approche de la période de moisson-battage, qui débute généralement entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai, une phase sensible marquée chaque année par des risques accrus d'incendies pouvant entraîner des pertes considérables. Dans son communiqué, la DGPC souligne que « cette initiative s'inscrit dans la dynamique des efforts soutenus de l'État visant à préserver le potentiel agricole national, en particulier les cultures céréalières, élément stratégique de la sécurité alimentaire ». Les wilayas concernées par cette

campagne sont Adrar, Timimoun, El Meniâa, In Salah, El Oued, Touggourt, Ouargla et Ghardaïa, avec un lancement officiel prévu à Timimoun en présence des différents partenaires du secteur agricole. Les données recueillies au cours des trois dernières années révèlent que « la majorité des incendies enregistrés est due à des facteurs évitables, notamment le non-respect des consignes de prévention », selon la DGPC, précisant que « le manque d'entretien des équipements agricoles, l'absence de moyens d'extinction adaptés, l'insuffisance de réserves d'eau à proximité des exploitations ou encore la méconnaissance des gestes d'intervention rapide figurent parmi les causes les plus fréquentes. » Pour faire face à cette situation, un dispositif de sensibilisation a été mis en place sur le terrain, reposant sur « des caravanes itinérantes », « des journées d'information » et « des ateliers pratiques destinés aux agriculteurs ». L'objectif est « de promouvoir les bonnes pratiques, de renforcer les capacités d'intervention précoce et d'assurer une large diffusion des consignes de

sécurité à travers différents supports de communication. » Parallèlement, les services de la Protection civile, en coordination avec les autorités locales et les services agricoles, poursuivent « le renforcement des mesures préventives, notamment par l'aménagement de pistes agricoles, la création de bandes coupe-feu et l'installation de points d'eau à proximité des zones de production ». Les agriculteurs sont ainsi appelés « à adopter des comportements responsables afin de réduire les risques de départ et de propagation des incendies. » Un dispositif opérationnel spécifique est également déployé durant toute la campagne de moisson-battage, basé sur le positionnement d'unités d'intervention dotées de moyens humains et matériels adaptés. Ce dispositif vise à garantir une intervention rapide dès les premiers signes d'incendie, limitant ainsi sa propagation et les dégâts potentiels. À travers cette campagne, la Protection civile ambitionne « de renforcer la culture de prévention, de promouvoir la responsabilité collective et de contribuer à la protection durable de la pro-



duction agricole nationale, dans un contexte où la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur. » **Hamza B.**

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La sécurité sociale et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en Algérie au menu

Le Premier ministre, Sif Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement. Le Gouvernement étudie un projet de décret exécutif fixant les modalités de prise en charge par l'État des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux. Ce projet de décret exécutif s'inscrit dans l'objectif d'organiser la couverture par l'État de la dif-

férence des coûts de remboursement des prestations en nature de l'assurance maladie au bénéfice de certaines catégories d'assurés sociaux, précise le communiqué des Services du Premier ministre. D'autre part, le Gouvernement a entendu une communication sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en Algérie. Cet exposé met en lumière l'arsenal juridique national encadrant cet aspect, notamment conformément à la Convention n°97 de 1949 de l'Organisation

internationale du Travail relative aux travailleurs migrants, qui consacre le principe d'égalité de traitement entre les travailleurs nationaux et étrangers. Cet exposé met en exergue la nécessité de développer davantage les compétences nationales afin de soutenir les grands projets structurants d'investissement et la transformation économique nationale, selon le communiqué des Services du Premier ministre.

R. N.

COOPÉRATION BILATÉRALE MILITAIRE ALGÉRO-ITALIENNE

Accostage de la frégate italienne «Virginio Fasan» au port d'Alger

La frégate italienne «Virginio Fasan» a accosté, mardi au port d'Alger, pour une escale de 3 jours. « Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, la Frégate Italienne +Virginio Fasan+ a accosté, aujourd'hui le 21 Avril 2026 au port d'Alger, pour une escale de 3 jours », précise un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



la Façade maritime Centre au siège de la Base navale d'Alger en 1ère Région Militaire, où les échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et Italienne », ajoute le communiqué. A ce titre, « un exercice de type +Passex+ sera

également exécuté, ce qui permettra un échange des connaissances acquises dans le domaine maritime entre les marines des deux pays ». « Le programme de cette escale comprend, également, l'organisation d'activités culturelles et touristiques au profit de l'équipage de la frégate italienne », conclut le MDN.

R.N.

« UN EXERCICE DE TYPE +PASSEX+ SERA ÉGALEMENT EXÉCUTÉ » Durant cette escale, « le chef de la mission, accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au Commandant de

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le soutien du président de la République à l'engagement des jeunes dans l'édification nationale reflète une vision stratégique claire

Des experts et des académiciens ont salué, ce lundi, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à poursuivre le soutien à l'engagement des jeunes dans le processus de l'édification nationale, ce qui reflète une vision stratégique claire faisant de la jeunesse le pivot et le principal levier de développement. A ce propos, l'expert économique, Nacereddine Sari, a indiqué, que le président de la République, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, a salué la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique, l'entrepreneuriat et autres secteurs, ce qui reflète, a-t-il dit, « une orientation stratégique clairement définie qui vise à faire de la jeunesse le pivot du développement et son principal levier, tant dans la phase actuelle que future ». L'appel du président de la République à poursuivre cette dynamique de soutien à l'édification nationale et à ouvrir davantage la voie aux jeunes pour accéder aux plus hautes responsabilités, « traduit l'orientation constante de l'Algérie vers la construction d'une économie renouvelée, fondée sur les jeunes compétences, capables d'innover, de créer de la valeur ajoutée, et de contribuer à la diversification de la base économique hors hydrocarbures », témoignant ainsi de « la confiance de l'Etat dans les capacités de sa jeunesse, que ce soit à travers les start-up, ou en leur permettant d'accéder à la gestion économique et aux différents domaines de l'administration moderne ». Il a ajouté, dans le même contexte, que « l'ouverture du champ aux jeunes, y compris aux femmes, pour assumer des responsabilités et des fonctions supérieures dans les différents secteurs, constitue une étape importante vers le renouvellement des élites, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de la performance institutionnelle, en adéquation avec les mutations socioéconomiques que connaît le pays », soulignant que « le soutien de l'Etat à l'esprit d'initiative chez les jeunes en les encourageant à s'intégrer dans le circuit économique représente un pilier essentiel pour l'édification d'une économie nationale forte, diversifiée et durable, à même de relever les défis futurs ». De son côté, l'enseignant en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger 3, Rabah Laroussi, a déclaré que les orientations du président de la République en matière d'autonomisation des jeunes interviennent dans un contexte marqué par « une prise de conscience des défis auxquels ils font face aujourd'hui à plusieurs niveaux », ajoutant que « l'approche visant la prise en charge des préoccupations de cette catégorie figurerait au cœur des engagements du président de la République dans son programme électoral ». « L'autonomisation des jeunes dans le domaine économique et l'élargissement des perspectives pour répondre à leurs attentes constituent le cœur du plan national de la jeunesse », a-t-il ajouté, précisant que « de nombreux axes de ce plan ont déjà été concrétisés, notamment en ce qui concerne le financement et la facilitation du financement des projets portés par les jeunes à travers les banques et les fonds d'investissement, tout en garantissant la diversification des rôles des agences d'appui à l'entrepreneuriat et des instruments de soutien à l'économie numérique ». Il a fait observer également que « l'encouragement des jeunes à investir dans des secteurs stratégiques, à l'instar du secteur de l'agriculture, des énergies renouvelables et des industries manufacturières, est en adéquation avec la vision d'associer l'université au domaine de la pensée entrepreneuriale, celle-ci étant devenue, à travers la Maison de l'entrepreneuriat, un espace disponible pour accueillir les projets de recherche et les thèses des étudiants afin de les traduire en projets soutenant le tissu économique national ». Pour ce qui est des prochaines échéances, M. Laroussi a précisé qu'elles « constituent une opportunité pour mettre en avant l'importance des espaces qui œuvrent à sensibiliser les jeunes à la nécessité de s'engager dans le processus électoral, notamment à la lumière des réformes fondamentales reflétant l'approche à laquelle tient le président de la République pour souligner que l'avenir de l'Algérie se construit par ses enfants ». Pour sa part, le président de l'Académie de la Jeunesse algérienne, Samir Bouaziz considère que la valorisation par le président de la République de la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique reflète « la volonté politique de l'Etat d'associer les jeunes, étant une force productive et un partenaire central dans l'appui de l'économie nationale ». L'appel à poursuivre ce processus « conforte le climat de confiance et ouvre de plus larges perspectives aux compétences juvéniles pour progresser et contribuer effectivement à la réalisation du développement », a-t-il dit, précisant que « cette orientation confirme également que l'autonomisation des jeunes n'est plus une option conjoncturelle, mais plutôt un pilier fondamental de la vision stratégique de l'Etat ».

R. N.

HISSEZ LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-TCHADIENNES AU RANG DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Une alliance commerciale au service des populations sahéliennes

Le Forum d'affaires algéro-tchadien, tenu à Alger, marque bien plus qu'un simple rendez-vous économique bilatéral : il traduit une volonté politique claire de hisser les relations entre l'Algérie et le Tchad au rang de partenariat stratégique, fondé sur la complémentarité des économies et sur la recherche d'opportunités d'investissement concrètes.

Dans l'aire du Sahel, où les enjeux de développement, de sécurité alimentaire, d'infrastructures et d'accès aux marchés se croisent, les deux pays entendent transformer une coopération déjà étroite en un levier plus structurant de croissance. L'objectif est ambitieux : booster les échanges commerciaux, relancer les dynamiques entre États africains et inscrire ce rapprochement dans une vision plus large, à l'horizon d'une vision continentale. Autrement dit, il s'agit non seulement de mieux commercer entre Alger et N'Djamena, mais aussi de contribuer à la réactivation du commerce interafricain, avec, en ligne de mire, la consolidation des zones de libre-échange et des mécanismes régionaux facilitant la circulation des marchandises, des services et des capitaux.

ELARGIR LES DÉBOUCHÉS ET DIVERSIFIER LES ÉCONOMIES

Lors des travaux, la coprésidence assurée par le ministre algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et par le ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, Mathieu Guibolo Fanga, a donné le ton : les échanges commerciaux doivent refléter la profondeur des relations entre les deux pays et répondre à une logique de développement partagé. Pour l'Algérie, le marché tchadien apparaît comme une destination africaine particulièrement prometteuse, non seulement par sa demande croissante, mais aussi parce qu'il offre des perspectives de croissance hors hydrocarbures, dans un contexte où Alger cherche à consolider son rôle d'acteur économique majeur au-delà du secteur énergétique. Les secteurs évoqués durant le Forum dessinent un tableau de diversification et de montée en valeur : engrais et produits chimiques, où les exportations algériennes ont atteint 1,5 milliard USD en 2025 ; matériaux de construction, céramique et verre, exportés à hauteur de 560 millions USD l'an dernier ; ainsi

que les industries agroalimentaires, les produits pharmaceutiques, l'énergie et les énergies renouvelables. Cette orientation montre que les deux économies ne se limitent pas à l'échange de commodités : elles cherchent à s'inscrire dans des chaînes de valeur, à développer des filières industrielles et à sécuriser des débouchés durables.

RÉDUIRE LES OBSTACLES ET ACCÉLÉRER LE COMMERCE

Au-delà des opportunités sectorielles, le Forum a insisté sur un point décisif : la circulation des marchandises entre l'Algérie et le Tchad demeure confrontée à des défis qu'il faut surmonter. Les participants ont souligné l'importance de la coordination pour lever les freins, rationaliser les procédures et augmenter l'efficacité des canaux commerciaux. Dans cette logique, la participation renforcée aux foires et salons économiques organisés dans les deux pays apparaît comme un levier immédiat pour créer des contacts, formaliser des partenariats et accélérer la concrétisation des intentions d'affaires. En d'autres termes, l'objectif est de passer d'un intérêt exprimé à une relation commerciale structurée et régulière. Cette dynamique de coopération doit aussi permettre aux entreprises d'anticiper les besoins de leurs marchés respectifs, de mieux calibrer leurs offres et de trouver des partenaires capables d'accompagner des projets dans la durée, plutôt que de se limiter à des transactions ponctuelles.

CORRIDORS ÉCONOMIQUES ET CONNEXION DES ESPACES AFRICAINS

De son côté, le ministre tchadien a insisté sur la nécessité d'établir un partenariat stratégique en phase avec les ambitions nationales, mais aussi avec une vision dépassant la seule coopération bilatérale. Le Tchad met en avant une trajectoire fondée sur une logique régionale intégrée, à travers le développement de corridors économiques reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique Centrale et Occidentale. En renforçant ces axes, le commerce et l'investissement peuvent être stimulés, et l'on peut attirer des capitaux plus importants dans des secteurs à fort potentiel. Cette approche s'inscrit dans le plan national de développement « Tchad Connexion 2030 », qui vise à mobiliser des investissements dépassant 30 milliards USD à travers des centaines de projets dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'élevage, les mines et les hydrocarbures, l'énergie, les télécommunications et les infrastructures, ainsi que la santé et les services. L'enjeu n'est pas seulement de vendre davantage : il s'agit d'accompagner la construction de capacités, de connecter les territoires et de rendre les échanges plus fluides et plus rentables.

DES PARTENARIATS CAPABLES DE CRÉER DE LA VALEUR

En parallèle, l'Algérie a rappelé les incitations et les dispositifs d'accompagnement offerts aux investisseurs via l'écosystème national. L'intervention autour du rôle de l'AAPI et de la coopération avec l'agence tchadienne des investissements illustre cette volonté de transformer les rencontres en partenariats productifs, capables de générer de la valeur et de soutenir une industrialisation plus équilibrée. Les opérateurs économiques tchadiens, ayant effectué une visite de terrain en Algérie auprès de plusieurs entreprises, ont également exprimé une intention renouvelée de conclure des partenariats au-delà du cadre commercial traditionnel. Les secteurs présentés de part et d'autre confirment l'ampleur des domaines envisagés : hydrocarbures, mines, électricité, énergies renouvelables, matériaux de construction, agriculture, agroalimentaire, industrie pharmaceutique, poste et télécommunications. Cette diversité est un indicateur : les deux pays souhaitent bâtir un axe économique durable, inscrit dans la carte économique africaine, et renforcer des relations qui peuvent servir de modèle de coopération interrégionale.

VERS UNE DYNAMIQUE "INTERAFRICAIN" ET DES ZONES DE LIBRE-ÉCHANGE

L'esprit du Forum d'affaires algéro-tchadien s'inscrit donc, dans une trajectoire plus large, celle de la réactivation des échanges commerciaux interafricains. Les participants semblent convenir que l'avenir de la croissance passe par la mise en réseau des marchés, l'optimisation des routes d'acheminement, l'harmonisation des politiques commerciales et l'accélération des mécanismes de libre-échange. Ce cap, porté par l'Algérie et le Tchad, laisse entrevoir une vision continentale où la coopération entre deux pays du Sahel peut devenir un pont économique vers des échanges plus vastes, plus intégrés et plus résilients. À l'issue du Forum, les rencontres B2B entre entreprises algériennes et tchadiennes ont donné corps à cette dynamique, en ouvrant la voie à des coopérations ciblées, sectorielles et orientées vers des résultats mesurables. Dans cet élan, la rencontre avec Saïdal et la discussion autour de l'industrie pharmaceutique rappellent que la sécurité sanitaire, comme l'investissement productif, peut aussi constituer un socle solide de partenariat.

4E SESSION DE LA COMMISSION GOUVERNEMENTALE MIXTE ALGÉRO-TCHADIENNE

En parallèle, les travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne ont débuté hier, sous la



coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdallah Saber Fadl. Plusieurs dossiers importants ont été à l'ordre du jour de cette session, au cours de laquelle ont été examinés les moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, avec un intérêt particulier accordé au renforcement et à l'élargissement de l'intégration économique entre les deux pays.

TENUE DE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHADIEN

Par ailleurs, la première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien s'est tenue, avant-hier à Alger, en vue d'examiner les opportunités de coopération et d'établir des partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays. L'ouverture de cette session, qui s'est déroulée au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a été supervisée par le ministre du secteur, M. Kamel Rezig, en compagnie du ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, M. Mathieu Guibolo Fanga, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution d'ouverture, M. Rezig a indiqué que la tenue de cette session constitue une «étape importante» dans le processus de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Tchad, ajoutant que la création de ce Conseil constitue un «mécanisme opérationnel pour traduire les relations fraternelles et les liens historiques unissant les deux pays en partenariats économiques concrets et en projets d'investissement conjoints mutuellement bénéfiques». Le ministre a également souligné que ce Conseil «incarne la forte volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, visant à promouvoir la coopéra-

tion économique et à développer les échanges commerciaux entre les deux pays, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour une intégration économique africaine fondée sur l'exploitation des potentialités et des capacités disponibles», selon la même source. Dans ce contexte, M. Rezig a mis en avant l'importance stratégique que l'Algérie accorde au renforcement de son ouverture économique en Afrique, affirmant que le Tchad est un partenaire «clé» dans cette orientation, notamment au regard des efforts déployés visant à développer la liaison aérienne entre Alger et N'Djamena, ainsi que de l'action visant à activer la route transsaharienne (Alger-Lagos), ce qui contribuera à faciliter la circulation des biens et des personnes et à renforcer le commerce intra-africain.

Il a invité les opérateurs économiques algériens à saisir les opportunités offertes sur le marché tchadien, affirmant l'engagement du ministère du Commerce extérieur à les accompagner et à accorder toutes les facilités nécessaires pour encourager la présence des produits algériens sur ce marché prometteur.

Pour sa part, le ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie a salué la tenue de la 1ère session du Conseil qu'il a qualifiée de «pas important pour renforcer la coopération économique entre les deux pays», affirmant que son pays recèle plusieurs richesses et un potentiel économique offrant des opportunités prometteuses d'investissement et de partenariat.

Il a appelé à l'occasion, les hommes d'affaires algériens à prospecter ces opportunités et à construire des projets conjoints bénéfiques pour les économies des deux pays, selon le communiqué du ministère.

La rencontre a été une occasion pour les hommes d'affaires des deux pays «d'examiner les opportunités de coopération et d'établir des partenariats directs dans divers domaines économiques pour contribuer à insuffler une nouvelle dynamique aux échanges commerciaux et à renforcer l'intégration économique entre l'Algérie et le Tchad dans le cadre d'un partenariat équilibré, fondé sur le principe gagnant-gagnant», ajoute la même source.

Hamza B.

Vers une coopération renforcée dans l'industrie pétrolière et gazière

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier mardi au siège du ministère le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite de travail en Algérie les 21 et 22 avril.



Cette rencontre s'est tenue en présence du P-DG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Samir Bekhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que de cadres du ministère. Au cours de cette réunion, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et l'OLACDE, renforcées depuis l'adhésion de l'Algérie en tant que membre observateur le 9 juillet 2001, puis l'obtention du statut d'observateur permanent en 2018. Elles ont réaffirmé leur volonté d'élever cette coopération à un niveau supérieur, notamment dans l'industrie pétrolière et gaz-

ière, à travers le développement de partenariats techniques et l'échange d'expertises, en particulier dans les domaines de l'exploration, de la production, de la valorisation des ressources, de la formation, ainsi que de la recherche et du développement. La rencontre a également permis d'échanger des points de vue sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, dans un contexte de mutations du secteur. Les participants ont souligné l'importance de renforcer la coordination et la concertation entre les pays producteurs afin de garantir la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés internationaux. Dans ce cadre, le min-

istre d'État a mis en avant l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue et de la coopération internationale, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, afin de faire face aux défis actuels du secteur des hydrocarbures. Il a insisté sur la nécessité d'adopter des approches équilibrées tenant compte des spécificités des pays en développement, et soutenant une transition énergétique juste et durable, sans compromettre la sécurité énergétique. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et les pays membres de l'organisation, notamment dans les domaines de l'investissement dans le secteur

des hydrocarbures, du développement des chaînes de valeur liées à l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que du renforcement des capacités humaines à travers des programmes de formation et de transfert de technologie. De son côté, le secrétaire exécutif de l'OLACDE a exprimé sa grande appréciation du rôle joué par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, saluant son expertise et sa position en tant que partenaire fiable, tout en valorisant son soutien constant aux objectifs de l'organisation, notamment en matière de développement des ressources humaines et de promotion de la recherche et de l'innovation. Ces échanges ont été couronnés par la signature d'une feuille de route de coopération entre l'Algérie et l'OLACDE, visant à établir un cadre opérationnel pour renforcer le partenariat à travers le lancement de projets conjoints et de programmes d'échange d'expertise, contribuant ainsi à la réalisation du développement durable et au renforcement de l'intégration énergétique entre les deux parties.

Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, ce mardi, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la coopération régionale avec cette organisation régionale au sein de laquelle l'Algérie jouit de la qualité d'«observateur permanent», et d'examiner les perspectives de son renforcement en adéquation avec les potentialités et les expertises dont disposent l'Algérie et ses partenaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, tant en matière de ressources énergétiques conventionnelles que dans le domaine des énergies renouvelables, précise le communiqué. Les deux parties ont également échangé «les points de vue sur les évolutions que connaissent les marchés mondiaux de l'énergie et examiné les moyens de renforcer la coopération Sud-Sud, notamment à travers l'intensification de la coordination dans les fora internationaux liés aux domaines de l'énergie», ajoute la même source.

ATTAF REÇOIT LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'OLACDE

Le ministre d'État, ministre des

Hamza B.

BOURSE D'ALGER

La COSOB valide l'augmentation du capital de l'EPE CRAPC Expertise SPA» par appel public à l'épargne

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CRAPC Expertise SPA à hauteur de 15%, par appel public à l'épargne, a indiqué mardi un communiqué l'autorité de régulation. Cette opération porte sur l'émission de 39.000 actions nouvelles, au prix unitaire de 1.600 dinars algériens, pour un montant global de 62,4 millions de dinars, précise la même source, ajoutant que ces titres seront admis au compartiment croissance du marché des

titres de capital de la Bourse d'Alger. Les actions émises, dont la date de jouissance est fixée au 1er janvier 2026, sont des titres au porteur, dématérialisés et inscrits en comptes-conservateurs. La souscription minimale est fixée à 100 actions par souscripteur. Selon le communiqué, l'intégralité des actions offertes est exclusivement réservée aux filiales économiques et aux établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), tandis que leur négociation sur le marché secondaire sera ouverte à toutes les caté-

gories d'investisseurs. Fondée en 2013, l'EPE CRAPC Expertise SPA est une filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC). Elle active notamment dans les analyses physico-chimiques, l'expertise, l'assistance technique, la formation pratique, ainsi que la commercialisation de produits chimiques et la maintenance d'équipements scientifiques. Son capital social s'élève à 26 millions de dinars, réparti en 260.000 actions. A travers cette levée de fonds, la société ambitionne de consolider sa position dans la commercialisation de produits chim-

iques destinés aux processus industriels et de lancer, à moyen terme, une unité de production locale, en vue de réduire la dépendance aux importations. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des universités et des centres de recherche dans le développement économique national. Le visa accordé à CRAPC Expertise constitue le deuxième délivré par la COSOB lors de sa réunion du 15 avril 2026, après celui relatif à l'augmentation de capital de la société Ayraed SPA, conclut le communiqué.

R.N.

شركة الأسهم المهنية للتوثيق المسماة "الأستاذ المرحوم فارس محمد" (2371)

شركة الأسهم المسماة: "بابيرالك"
مقرها: حي لخضرية صندوق بريد 133، بوروية، بلدية بوروية (الجزائر)
رأس مالها: 602.900.000-00 د.ج.
السجل التجاري رقم: 03 ب 0962802/16/00

إيداع محضر الجمعية العامة العادية السنوية

بموجب عقد محضر بالمكتب في 06 أبريل 2026، تم إيداع بالمكتب نسخة من محضر الجمعية العامة العادية السنوية والمنعقدة بتاريخ 23 فبري 2026 والمتضمنة القرارات التالية: (1) المصادقة على التقرير الإجمالي والتقرير التيسير الخاص بالسنة المالية 2025، ومنح إبراء الذمة لأعضاء مجلس الإدارة المنعقدة بتاريخ 23 فبري 2025. (2) المصادقة على الحسابات الاجتماعية للسنة المالية 2025، كما تم تقديمها: - مجموع صافي أصول وخصوم قدره 2.356.462.53 د.ج. - عجز صافي قدره 56.576.167.69 د.ج. (3) تخصيص العجز الصافي المعقود بـ 56.576.167.69 د.ج في حساب الترحيل من جديد. (4) تكليف مجلس الإدارة بصرف الجزء المتغير المستحق للاظر المسير الرئيسي، المحدد بنسبة 100/50 من الجزء الثابت بعنوان السنة المالية 2025، وذلك بعد خصم التسيبقات المدفوعة مسبقاً. (5) تكليف مجلس الإدارة بأخذ جميع الملاحظات والتوصيات والمشاهدات والتحفظات لحسابات المحاسبين والاعتراف وتقديم تقرير بشأن تنفيذ مضمون هذه اللائحة، يرفق بالتقرير المرحلي للسنة المالية 2026. (6) تكليف مجلس الإدارة من أجل تحرير أتعاب محافظ الحسابات للسنة المالية 2025 بمبلغ قدره 400.000-00 د.ج دون احتساب الرسوم، وذلك بعد خصم التسيبقات المدفوعة مسبقاً. (7) إحاطات الجمعية العامة العادية على انتهاء العهدة الأولى لمحافظ الحسابات السيد بن حبيليس زهير. (8) كلفت تجديد عهدة محافظ الحسابات السيد بن حبيليس زهير لمدة قدرها 03 سنوات مالية 2026-2027 و2028 وتكلف مجلس الإدارة بإعادة تكوين مخصص يعادل المبالغ التعاقبية لإعاليه. (9) تخصيص لأعضاء مجلس الإدارة مبلغ محدد بت 25.000-00 د.ج خام لكل عضو وعن كل اجتماع لمجلس الإدارة بعنوان بدلات الحضور. - ادراج مخصص سنوي خاص بدفع بدلات حضور مجلس الإدارة لست (06) جلسات ضمن أعيان استغلال الشركة للسنة المالية 2026. - يجوز تجاوز هذا العدد من الاجتماعات، شريطة أن يقدم مجلس الإدارة للجمعية العامة العادية التبريرات الضرورية. - لا تصرف بدلات الحضور للأعضاء الغائبين، حتى وإن كانوا ممثلين. - تحميل المصاريف المنقطة بمناسبة جميع اجتماعات مجلس الإدارة (نقل، إيواء وتأمينات) على أعيان استغلال الشركة مقابل تقديم مبررات. (9) إنهاء عهدة السيد حميدوش سعيد ابتداء من 23 فبري 2026. - تعيين السيد أيت يعلى محمد بصفته اداري ابتداء من 23 فبري 2026 إلى غاية 23 مارس 2027. - إنهاء عهدة السيدة قاسمي زهرة ابتداء من 05 فبري 2026. - تعيين السيد تركي فاروق بصفته اداري للفترة المتبقية من عهدة السيدة قاسمي زهرة، وذلك إلى غاية 20 فبري 2027.

وبناء عليه، يتشكل مجلس الإدارة بالكيفية التالية: - السيد: حاج صدوق كريم/ السيد: أيت يعلى محمد. - السيد: قارة سماعيل/ السيد شكير نادية/ السيد: تركي فاروق. (10) تكليف مجلس الإدارة بهدف اتخاذ، في أقرب وقت ممكن كافة الإجراءات الضرورية لتحسين استغلال ممتلكات الفرع لدى الزبائن. (11) تكليف مجلس الإدارة من أجل تعزيز أفاق التنمية في إطار احترام المحاور الاستراتيجية لمجمع حبيك، شركة ذات أسهم مع إعداد خطة تقويم ترمي إلى تحقيق التوازنات الاقتصادية للفرع وبلوغ أهداف نوعية وكمية على المدى القصير والمتوسط والطويل. (12) تكليف مجلس الإدارة باتخاذ ما يلزم، في أقرب الأجل من أجل إرساء هيكل للتدفق الداخلي على مستوى الفرع مع توفير الإجراءات والوسائل الضرورية، بما يسمح بتحسين أداء الشركة وضمان تحقيق الأهداف المسطرة لها. (13) تكليف مجلس الإدارة باتخاذ كل ما يلزم للسهر على احترام الأحكام القانونية والتنظيمية المتعلقة بحماية البيئة. (14) تكليف مجلس الإدارة باتخاذ ما يلزم للسهر على احترام الأحكام القانونية والتنظيمية المتعلقة ب - الأمن الداخلي للمؤسسة في مجال الوقاية، الحماية والدفاع، الأمن الصناعي. (15) الإحاطة على أحكام تعليمية السيد الوزير الأول ومخدرات السيد وزير الصناعة والإنتاج الصيدلاني، وتكليف مجلس الإدارة باتخاذ جميع التدابير اللازمة قصد إنهاء مهام كافة المستخدمين المتفاعلين الذين يواصلون نشاطهم على مستوى الشركة، أيا كانت وضعيتهم. (16) تكليف مجلس الإدارة بعدم الترخيص بأي تنازل لعقار "السنكسنت الوظيفية" التابعة لمحافظة الشركة أو لنهايها، والمشغولة من طرف العمال. (17) إعطاء السلطات لرئيس مجلس الإدارة من أجل القيام بالإجراءات القانونية الخاصة بإعلان طبقاً للقوانين والتنظيمات السارية.

للإعلان، الموثق

شركة الأسهم المهنية للتوثيق المسماة "الأستاذ المرحوم فارس محمد" (2371)

شركة الأسهم المسماة: "بابيرالك"
مقرها: حي لخضرية صندوق بريد 133، بوروية، بلدية بوروية (الجزائر)
رأس مالها: 602.900.000-00 د.ج.
السجل التجاري رقم: 03 ب 0962802/16/00

إيداع محضر مجلس الإدارة

بموجب عقد محضر بالمكتب في 06 أبريل 2026، تم إيداع بالمكتب نسخة من محضر مجلس الإدارة للشركة والمنعقدة بتاريخ 08 مارس 2026، والمتضمن القرارات التالية:

(1) طلب مجلس الإدارة من الإدارة العامة أن تولى اهتماماً خاصاً لتنفيذ قرارات الجمعية العامة العادية الخاصة بالحسابات الاجتماعية لسنة 2025 المنعقدة بتاريخ 23 فبري 2026 لاسيما فيما يتعلق بما يلي: - القرار رقم 11: تكليف الرئيس المدير العام برفض عرض خطة عمل على مجلس الإدارة، تفصل مجمل المحاور الاستراتيجية لمخطط التطوير وذلك من أجل تقييم الوضعية المالية للشركة. - القرار رقم 13: تكليف الرئيس المدير العام من أجل اتخاذ جميع الإجراءات اللازمة من أجل الحصول على ترخيص الاستغلال بالنسبة لكافة المراكز. - القرار رقم 16: تكليف الرئيس المدير العام بتسوية كامل ذمتها المالية. (2) إحاطة مجلس الإدارة على بالمشكلة الجديدة التي أصبحت كالاتي: - السيد: حاج صدوق كريم، رئيس - السيدة: شكير نادية، عضوة مجلس الإدارة - السيد: أيت يعلى محمد، عضو مجلس الإدارة - السيد: قارة سماعيل، عضو مجلس الإدارة - تركي فاروق، عضو مجلس الإدارة (3) قرر مجلس الإدارة: - إلغاء القرار الوحيد لمجلس الإدارة رقم 04 المؤرخ في 28 أوت 2025. - الموافقة، عملاً بأحكام المادة 138 مكرر من قانون الضرائب المباشرة على انضمام الشركة إلى نظام الإدماج الضريبي الذي أعلنته الشركة الأم مجمع حبيك، شركة ذات أسهم الاستفادة منه ابتداء من السنة المالية 2025. (4) وافق مجلس الإدارة على العلامة 70/60 الممنوحة للإطارات السامية عن السنة المالية 2025، ويكلف المديرية العامة بالسهر على تنفيذ هذا القرار وإشعار الإطارات المعنية بهذه العلامة. (5) بعد الاطلاع على الملف المقدم من طرف رئيس مجلس الإدارة وبعد العلم بأن المعنية بالأمر، السيدة أهنية لامية في نزاع مع المؤسسة، قرر مجلس الإدارة تأجيل البت في هذه النقطة إلى ما بعد تسوية هذا النزاع. (6) طبقاً للتعليمية المشار إلى مرجعها رقم 17/DG/2026 بتاريخ 02 فبري 2026 والصادرة عن المديرية العامة لمجمع حبيك، شركة ذات أسهم وعلى إثر استقالة السيد محند أو سعيد سليمان من مهامه على رأس المديرية التقنية، يثبت مجلس الإدارة قرار توظيف السيد هدييل مراد في منصب مدير تقني ابتداء من 09 مارس 2026 بصفته اطار سامي (خارج التصنيف)، تحت السلطة المباشرة للمديرية العامة ويكلف هذه الأخيرة بإضفاء الصيغة التعاقدية الرسمية على علاقته مع شركة بابيرالك وفقاً لأحكام عقد الإطارات السامة الساري المفعول وكذا لمعايير الأداء التي تلحق بعقد العمل.

للإعلان، الموثق

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 1

Signature de conventions de partenariats pour valoriser les ressources minières

Des conventions de partenariats ont été signées entre l'université Frères Mentouri (Constantine 1) et plusieurs institutions nationales en marge d'une journée d'étude consacrée au potentiel minier en Algérie.



Granulats (ENG), ces conventions traduisent une volonté commune de promouvoir les synergies entre recherche académique et secteurs opérationnels, a indiqué le docteur Belkacem Bitat, doyen de la Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire relevant de la même université.

Ces accords visent à renforcer la coopération scientifique et technique, au service du développement et de la valorisation des ressources minières nationales, a

indiqué le même responsable.

Ces partenariats ont été conclus en marge d'une journée d'étude nationale organisée par cette Faculté représentée par le Département des Sciences Géologiques et le Laboratoire de Géologie et Environnement ainsi que le Laboratoire de Géologie et Environnement, sous l'intitulé "Le potentiel minier en Algérie : état des lieux et perspectives".

Cette rencontre scientifique d'une journée s'inscrit dans le cadre des orientations nationales

visant à faire du secteur minier un levier de diversification économique, en dehors des hydrocarbures, a fait savoir le docteur Bitat.

Elle intervient également dans un contexte marqué par une nouvelle dynamique institutionnelle, consacrant la séparation du secteur de l'Énergie et des Mines, afin de conférer à ce dernier une autonomie renforcée.

Réunissant experts, universitaires et professionnels, cette journée d'étude a permis d'établir un diagnostic approfondi de la situation actuelle du secteur minier en Algérie, tout en mettant en lumière les défis techniques et économiques auxquels il est confronté.

Les participants ont également examiné les perspectives de développement, en insistant sur le rôle central de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Le débat ouvert entre spécialistes a particulièrement mis l'accent sur la nécessité d'adopter des méthodes modernes d'exploration et d'exploitation, respectueuses des normes environnementales et en adéquation avec les exigences d'un aménagement durable du territoire.

TOUGGOURT ET EL-MENIAA

Un programme de formation au profit d'une quarantaine d'artisans

Une quarantaine d'artisans des wilayas de Tougourt et d'El-Meniaa bénéficient d'un programme de formation visant à renforcer leurs compétences dans la promotion et la commercialisation de leurs produits, a-t-on appris des organisateurs. Il s'agit de deux sessions de formation organisées respectivement au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) "Moudjahid Boukerche Mohamed" dans la commune de Zaouia El-Abidia (Tougourt) et à celui de la commune de Hassi El-Gara (El-Meniaa), et comprennent deux volets (théorique et pratique) articulés notamment autour des fondamentaux de commercialisation et des techniques de promotion des produits de l'artisanat traditionnel, a précisé la même source. Le programme inclut également d'autres modules permettant aux apprenants d'améliorer leurs connaissances en anglais et en transactions financières, selon les organisateurs. S'étalant sur dix jours, cette initiative, qui intervient en application d'un accord entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et celui du tourisme et de l'artisanat a pour objectif d'acquiescer aux bénéficiaires de cette formation un savoir-faire en matière de techniques modernes de commercialisation et de marketing, dans la cadre d'une nouvelle approche pour renforcer la présence du produit artisanal algérien sur les marchés nationaux et internationaux, a-t-on indiqué.

TLEMCCEN

Commémoration du 69e anniversaire de la grande bataille de Felaoucene

La wilaya de Tlemcen a commémoré le 69e anniversaire de la bataille de Felaoucene, considérée comme l'une des étapes héroïques majeures de la Guerre de libération nationale, au cours de laquelle les moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française. Les cérémonies, organisées dans la commune d'Aïn Fetah en présence des autorités locales et de la famille révolutionnaire, ont été marquées par un recueillement à la mémoire des martyrs au cimetière des chouhada, ainsi que par une exposition de photographies retraçant les différentes étapes de la Révolution, mise en place par le musée du Moudjahid de Tlemcen. Plusieurs familles de martyrs ont également été honorées à cette occasion. Une conférence a été organisée à l'occasion, comprenant deux

AÏN DEFLA

Un terroriste abattu à Djebel Amrouna

Un (1) terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions récupérés lors d'une opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Amrouna dans le Secteur militaire d'Ain Defla, indique le ministère de la Défense nationale (ANP) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la zone de Djbel Amrouna dans le Secteur militaire d'Ain Defla en première Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, lundi 20 avril 2026, un (1) terroriste et récupéré un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et autres effets", précise la même source.

"Cette opération, qui est toujours en cours, confirme une nouvelle fois l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans la lutte contre les résidus de ces groupes criminels, notamment à travers l'intensification de la pression et le tarissement des sources de soutien, et ce, jusqu'à leur éradication totale", conclut le MDN.

communications. La première, intitulée "La stratégie militaire de la bataille de Felaoucene", a été présentée par le conservateur du patrimoine au musée régional du Moudjahid de Tlemcen, Mohamed Attar. Il a rappelé que cette bataille s'est déroulée le 20 avril 1957 au mont Felaoucene, culminant à 1 136 mètres d'altitude, et a duré trois jours durant le mois de Ramadhan. Selon l'intervenant, les moudjahidines de l'ALN, après une série d'opérations contre les forces coloniales, avaient anticipé une offensive d'envergure, ce qui les a conduits à se repositionner dans la région et à former trois bataillons sous le commandement de Ouachen Moulay-Ali, dans la zone d'El Menchar, afin de surveiller les mouvements de l'ennemi. Il a ajouté que la connaissance du terrain par les combattants a permis d'attirer les forces françaises vers des zones découvertes avant de lancer une attaque ayant infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale, contrainte de recourir aux bombardements aériens et aux opérations de ratissage, les combats se poursuivant jusqu'à la tombée

de la nuit. Le conférencier a souligné que la bataille de Felaoucene a eu un large retentissement, tant sur les plans militaire que politique, et demeure l'une des actions les plus marquantes de la wilaya historique V. De son côté, le professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Tlemcen, Bendaoud Nasreddine, a estimé que cette bataille constitue l'un des faits d'armes majeurs de la Guerre de libération, précisant qu'elle est intervenue en réponse aux opérations du général Salan visant à ratisser les montagnes de la wilaya V historique. Il a indiqué que près de 300 moudjahidines ont pris part à cette bataille, répartis en trois bataillons et armés de moyens rudimentaires, face à des forces coloniales importantes dotées d'armements modernes, notamment des avions, hélicoptères et de l'artillerie.

Enfin, il a précisé que les pertes de l'armée coloniale française sont estimées à environ 700 morts et 400 blessés, tandis que 106 moudjahidines sont tombés au champ d'honneur, en plus de blessés parmi les rangs des combattants.

EL-MENIAA

Poursuite des préparatifs de la campagne moisson-battage (DSA)

Les préparatifs se poursuivent activement dans la wilaya d'El-Meniaa, en prévision de la campagne moisson-battage de la saison 2025/2026, qui augure d'une "bonne" récolte dépassant le million de quintaux (qx) de céréales, affirme-t-on à la direction locale des services agricoles (DSA). La campagne ciblera une superficie emblavée de 26.560 hectares (ha), dont plus de 90 % réservés au blé dur, a-t-on fait savoir, en précisant que près de 50% de cette superficie est dédiée à l'intensification des semences, dans le cadre du soutien de la filière et l'amélioration des rendements. Selon le DSA, Youcef Mesbah, les préparatifs de la campagne moisson-battage qui débutera en mai prochain, sont actuellement en voie de finalisation, notamment en matière de mobilisation du matériel agricole approprié. A ce sujet, la wilaya a bénéficié de la rénovation de cinq moissonneuses au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), tandis que cinq investisseurs privés ont bénéficié de nouvelles moissonneuses dans le cadre du soutien accordé par le ministère de tutelle, a ajouté le responsable. De plus, les capacités de stockage ont été renforcées en prévision de la réception de la récolte, avec trois nouveaux centres de proximité déjà mis en service sur les onze prévus, d'une capacité de stockage de 50.000 qx chacun. La réception de quatre centres similaires est prévue avant le début de la campagne de moisson, portant la capacité totale de stockage à près de 300.000 qx, a révélé M. Mesbah. Pour ce qui est des préparatifs en cours, les mesures préventives nécessaires ont aussi été prises, en coordination avec les services de la Protection civile, pour éviter notamment les incendies des cultures, surtout que les hausses de température commencent à se faire sentir dans le Sud.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3

Rencontre interactive dans le cadre de l'initiative "Haya Chabab 3.0"

D'autre part, l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3) a abrité une rencontre interactive de proximité s'inscrivant dans le cadre de la 3e édition de l'initiative nationale "Haya Chabab 3.0". Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du programme d'action annuel du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour le mandat 2026-2027, visant à autonomiser les jeunes et à activer leur rôle dans la vie publique, en concomitance avec la période de révision exceptionnelle des listes électorales, a précisé, dans une déclaration à l'APS, la vice-présidente du CSJ, Linda Kouidri. Elle a ajouté que l'initiative "Haya Chabab 3.0" tend, dans sa version actuelle, à passer de la sensibilisation à une véritable autonomisation du rôle central des jeunes, soulignant que la présence du Conseil au sein de l'espace universitaire à Constantine vise à encourager les jeunes à s'engager dans les processus électoraux et à contribuer à la prise de décision, étant donné que les jeunes constituent un pilier essentiel dans l'édification de l'Algérie nouvelle. Mme Kouidri a également mis en avant que cette initiative repose sur une approche participative fondée sur le dialogue direct avec les étudiants et l'écoute de leurs préoccupations et propositions, permettant ainsi de renforcer la confiance entre les jeunes et les différentes institutions et de consolider la culture de la citoyenneté active.

LA PRODUCTION DE PHOSPHATE À GAFSA (TUNISIE)

En hausse en 2025, à 3,9 millions de tonnes

Le député Dhafer Sghiri, vice-président de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée des représentants du peuple, a fait état d'une amélioration de la production de la Compagnie des phosphates de Gafsa par rapport aux années précédentes.



secteur du phosphate reste confronté à de nombreux défis, mais continue de représenter un enjeu majeur pour l'économie tunisienne. Cette amélioration a été relevée lors de l'audition du directeur général de la société au sein de la Commission des finances et du budget, dans le cadre du suivi de la situation des entreprises publiques et des secteurs stratégiques.

DES DIFFICULTÉS STRUCTURELLES TOUJOURS PRÉSENTES

Le vice-président de la Commission a toutefois souligné

que cette hausse de la production ne masque pas la persistance de plusieurs problèmes structurels. Il a précisé que le directeur général de la Compagnie des phosphates de Gafsa a évoqué l'ancienneté des équipements et des moyens de production, en particulier dans les mines à ciel ouvert. À cela s'ajoute, selon les mêmes explications, la faiblesse des investissements enregistrés depuis 2014, un facteur qui pèse lourdement sur la capacité de modernisation du secteur et sur l'amélioration durable de la productivité.

LE TRANSPORT DU PHOSPHATE ET LA CAPACITÉ DE LAVAGE EN CAUSE

Dhafer Sghiri a également attiré l'attention sur la fragilité du système de transport du phosphate brut. Il a indiqué que cette situation s'explique par la vétusté des infrastructures, mais aussi par la capacité limitée des unités de lavage. Ces insuffisances logistiques et techniques continuent ainsi de freiner le développement de la filière, malgré les signes d'amélioration enregistrés au niveau de la production.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE FACE À L'URGENCE DE LA MODERNISATION

Les déclarations faites au Parlement mettent en lumière un paradoxe : d'un côté, une progression de la production à 3,9 millions de tonnes en 2025 ; de l'autre, des contraintes structurelles qui continuent de limiter le plein potentiel de l'un des secteurs les plus importants pour les exportations tunisiennes. Le dossier du phosphate demeure ainsi au cœur des préoccupations économiques, avec un impératif de modernisation des équipements, de relance de l'investissement et de renforcement des capacités de transport et de traitement.

FORUM DE DAKAR SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Intervention du président de la République mauritanienne

Le Président de la République mauritanienne, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a souligné à Dakar, que la stabilité du continent africain repose sur la capacité des États à identifier et à maîtriser les facteurs d'instabilité, qu'ils soient endogènes ou exogènes, ainsi que sur le renforcement de l'action collective et de la coopération régionale.

S'exprimant dans le cadre des travaux du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, le Chef de l'État mauritanien a indiqué que les facteurs endogènes d'instabilité sont principalement liés aux défaillances de la gouvernance, notamment dans ses dimensions politique, économique et sociale. Ces insuffisances, a-t-il précisé, alimentent les tensions sociales, communautaires et ethniques, tout en aggravant la pauvreté, le chômage, l'injustice sociale et le déficit de perspectives. Concernant les facteurs exogènes, le Président de la République a cité les effets du changement climatique, les crises économiques mondiales ainsi que les dynamiques sécuritaires et géopolitiques internationales, dont les impacts se répercutent sur le continent, notamment à travers l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière. Il a toutefois souligné que ces différents facteurs ne sont pas isolés, mais interagissent et se renforcent mutuellement, contribuant ainsi à l'aggravation des situations d'instabilité.

Abordant les voies de réponse, le Président de la République a insisté sur la nécessité d'une action à deux niveaux : national et continental. Au niveau des États, il a plaidé pour le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité, l'amélioration de la gouvernance, l'apaisement du climat politique par le dialogue et le consensus, ainsi que la consolidation de l'État de droit et de la démocratie. Il a également rappelé que le développement inclusif demeure une condition essentielle de la stabilité durable. Au niveau continental, le président de la République a appelé à une meilleure coordination des efforts, à la mutualisation des moyens et au renforcement des institutions panafricaines, en particulier l'Union africaine. Il a également insisté sur l'accélération de l'intégration économique, notamment à travers la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine, ainsi que sur le renforcement des infrastructures et la coordination entre les organisations régionales. Le Président de la République a enfin souligné que l'efficacité de l'action africaine dépendra de la capacité des États et des organisations régionales à travailler de manière plus intégrée et cohérente au sein d'un cadre continental renforcé. Le Chef de l'État a conclu en réaffirmant l'importance de l'unité et de l'action collective pour relever les défis actuels du continent.

RASD : LES FEMMES SAHRAOUIES EN CONGRÈS À SMARA

Participation appréciable de délégations étrangères aux travaux

Les travaux du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouiennes ont débuté dans la wilaya de Smara, au sein des camps de réfugiés sahraouis, en présence de représentantes de différentes institutions et wilayas sahraouiennes, ainsi que de délégations étrangères et d'organisations internationales actives dans le domaine des droits des femmes. En effet, la wilaya de Smara, dans les camps de réfugiés sahraouis, a accueilli lundi le coup d'envoi du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouiennes. Ce rendez-vous majeur rassemble des représentantes des institutions locales, ainsi que de nombreuses délégations étrangères et organisations internationales engagées dans la défense des droits des femmes.

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ACTION FÉMININE

Dans son allocution d'ouverture, la prési-

dente de l'Union nationale des femmes sahraouiennes, Chaba Sini Ibrahim, a mis en avant l'importance de ce congrès, portant le nom de la martyre Khadija Hamdi Abdallah. L'évènement portera sur l'évaluation du bilan des activités de l'Union au cours des dernières années et la définition de nouvelles perspectives visant à renforcer le rôle de la femme sahraouie dans les différents domaines, notamment face aux défis liés à la cause sahraouie. Elle a souligné que les travaux de cette rencontre, qui s'étaleront sur 3 jours, comprennent des ateliers et des sessions de débat consacrés aux mécanismes d'autonomisation des femmes et au renforcement de leur contribution au développement et à la construction de la société, ainsi que la présentation d'expériences réussies dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

RÉAFFIRMER L'ENGAGEMENT DE LA FEMME SAHRAOUIE

Chaba Sini Ibrahim a également mis en avant ce congrès qui constitue une occasion de réaffirmer l'engagement de la femme sahraouie à poursuivre son action, à renforcer sa présence dans le processus de développement et à consolider son rôle dans l'édification des institutions sociales. La séance d'ouverture a vu l'adoption du règlement intérieur, l'examen des rapports moral et financier, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le bilan du mandat écoulé. L'ordre du jour prévoit également l'élection d'une nouvelle direction pour l'Union, parallèlement à l'adoption de recommandations stratégiques. Celles-ci visent à promouvoir le statut de la femme sahraouie et à renforcer son influence dans les processus de prise de décision.

AVEC UNE INITIATIVE POUR L'UNITÉ ET UN PLAN POUR LE CONSULAT DE BENGHAZI

La Russie signale une nouvelle offensive en Libye

La Russie signale une nouvelle offensive en Libye avec une initiative pour l'unité et un plan pour le consulat de Benghazi. La Russie a réaffirmé son soutien

à l'unité nationale libyenne tout en annonçant son intention de rouvrir son consulat à Benghazi, signe d'un engagement diplomatique et économique renouvelé avec le pays.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré que l'objectif principal de Moscou était de contribuer au rétablissement de l'unité et de la stabilité en Libye. Il a tenu ces propos lors d'un entretien avec le ministre libyen des Affaires étrangères par intérim, Taher Al-Baour, soulignant la volonté de la Russie de soutenir les efforts de réconciliation. Lavrov a déclaré que la Russie maintenait le contact avec les dirigeants libyens à travers le pays, notamment lors de récents entretiens avec Abdul Hamid Dbeibah en marge du Forum diplomatique d'Antalya, ainsi que lors de rencontres avec des représentants de Benghazi. Il a précisé que ces efforts visaient à mobiliser toutes les régions de Libye. Il a confirmé que la Russie prévoyait de rouvrir prochainement son consulat à Benghazi, tout en maintenant son ambassade à Tripoli. Le consulat était auparavant en activité dans la ville avant de suspendre ses activités en 1993. Lavrov a également déclaré que la Russie se préparait à accueillir une délégation libyenne lors du prochain sommet Russie-Afrique à Moscou plus tard cette année, témoignant des efforts déployés pour approfondir les relations

bilatérales et élargir la coopération. Les discussions ont notamment porté sur la relance d'un comité intergouvernemental conjoint chargé de soutenir le retour des entreprises russes en Libye. Les secteurs d'intérêt incluent le pétrole, les transports et l'éducation, les deux parties cherchant à rétablir leur coopération économique. Al-Baour a indiqué que les discussions avaient porté sur la mise en œuvre d'accords antérieurs et la création d'un environnement favorable au retour des entreprises russes sur le marché libyen. Il a ajouté que les deux parties s'étaient entendues sur l'élaboration de mécanismes pratiques pour la mise en œuvre d'initiatives conjointes. Pour la Libye, un engagement international renouvelé pourrait favoriser la reprise économique et le développement des infrastructures. Toutefois, les divisions politiques et les problèmes de sécurité continuent de compliquer les investissements étrangers et la stabilité à long terme. Les analystes estiment que les progrès dépendront de la réussite des efforts de réconciliation et de la capacité des institutions libyennes à s'unifier et à garantir un environnement stable pour les partenaires internationaux.

الشركة المدنية المهنية للتوثيق المسماة "الأستاذ المرحوم فارس محمد" (2371)
شركة ذ م م المسماة : "إيفرنكس الجزائر"
مقرها : بلدية باب الزوار، البرج المسمى CMA CGM ALGERIE المكان المسمى مركز الأعمال باب الزوار منطقة النشاطات "مركز الجامعة سابقاً" مجموعة رقم 02 رقم 15 و 16 (الجزائر).
رأس مالها : 2.030.000.00 دج.
السجل التجاري رقم : 06 ب 16/00-0975062

إيداع محضر الجمعية العامة العادية

بموجب عقد محضر بالمكتب في 15 أفريل 2026، تم إيداع بالمكتب نسخة من محضر الجمعية العامة العادية والمنعقدة بتاريخ 29 جوان 2025 والمتضمنة القرارات التالية : (1) المصادقة على حسابات السنة المالية 2024 التي أظهرت : مجموع الميزانية أصول - خصوم قدره : 159.851.807 دج. ربح صافي قدره : 23.148.189 دج. (2) إعطاء براءة الذمة الكاملة، الشاملة ودون تحفظ لهيئة التسيير عن فترة تسييرها إلى غاية اختتام السنة المالية التي تمت المصادقة على ميزانيتها أعلاه. (3) تخصيص الرصيد الدائن لحساب نتائج السنة المالية 2024 بمبلغ 23.148.189 دج في حساب "ربح السنة المالية 2024 موضوع في الاحتياط" علماً بأن الاحتياط القانوني مخصص كلية. (4) توزيع الأرباح بمبلغ خام 23.142.000 دج يقتطع من أرباح السنة المالية المصادق عليها أعلاه والمخصصة حسب التوزيع التالي : شريك شخص معنوي : 23.119.200 دج. شركاء أشخاص طبيعيين : 22.800 دج. ضريبة "إي. آر. جي" على الأرباح ستدفع من طرف الشركة بمبلغ 1.159.380 دج. - شريك شخص معنوي بمعدل 5 %، 1.155.960 دج. - شركاء أشخاص طبيعيين بمعدل 15 %، 3.420 دج. - شريك شخص معنوي بالمبلغ الصافي لفائدة الشركاء بعد اقتطاع الضريبة على الدخل : 21.982.620 دج. - شريك شخص معنوي : 21.963.240 دج. - شركاء أشخاص طبيعيين : 19.380 دج. (5) إعطاء كل السلطات لحامل نسخة من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات القانونية لاسيما إيداع الحسابات الاجتماعية لدى المركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان، الموثق

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHLATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoquée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

" DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : hélios " soleil " et anthos " fleur " pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des Astéracées appelée aussi

(Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur.

Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites " Turf " ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés.

De graines appelées " akènes " surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux (acide linoléique) produit sous

un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

" DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover croop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des

grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives.

La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat.

Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés " tourteaux ", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amer-tume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra sûrement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sûr d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur plaine mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHIATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiam61@yahoo.fr
Référence :

1. Omar Bessaoud.
L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.

2. Tournesol-Helianthus annuus <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>

3. MADR. *Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.*

LE JOUR D'ALGÉRIE

AMEL ABDELATIF PRÉSENTE LES RÉALISATIONS DE SON SECTEUR

Un dialogue élargi pour réguler le marché national

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a présidé, hier, l'ouverture d'une rencontre nationale consacrée à «l'amélioration du climat des affaires et l'organisation du marché national».



Cet événement, marqué par une forte présence institutionnelle et économique, s'inscrit dans la dynamique des réformes engagées ces dernières années pour moderniser l'économie nationale et renforcer la protection du consommateur.

Plusieurs hauts responsables ont pris part aux travaux, notamment le Conseiller du président de la République chargé des affaires économiques, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Agriculture, ainsi que des représentants d'institutions-clés telles que les Douanes, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, le Trésor public, des parlementaires, des organisations professionnelles et associations de protection des consommateurs. Cette diversité de participants reflète la volonté des pouvoirs publics d'instaurer

un dialogue élargi avec l'ensemble des acteurs économiques.

Dans son allocution d'ouverture, Amel Abdelatif a souligné que cette rencontre vise à approfondir les échanges autour des enjeux structurants liés à la régulation du marché et à l'amélioration du climat des affaires. Elle a insisté sur l'importance de consolider la transparence et de promouvoir une concurrence loyale, conditions essentielles pour soutenir la croissance et renforcer la confiance des opérateurs économiques. La ministre a rappelé que depuis 2020, l'Algérie a engagé un processus progressif de réformes sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces réformes ont permis de moderniser le cadre juridique et organisationnel de l'activité économique, en favorisant la stabilité réglementaire, la simplification des

procédures administratives et une meilleure lisibilité de l'environnement des affaires.

Au cœur de cette transformation, la question de la confiance mutuelle entre l'État et les opérateurs économiques a été mise en avant. Les autorités publiques sont appelées à garantir un cadre légal clair et une application équitable de la loi, tandis que les entreprises doivent s'engager à respecter les règles du marché et à adopter des pratiques économiques saines. Par ailleurs, la ministre a évoqué l'un des défis majeurs de l'économie nationale qu'est l'intégration du secteur informel. À ce titre, un projet est en cours, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, visant à aménager des espaces commerciaux dédiés aux jeunes dans l'ensemble des wilayas.

Cette initiative devrait faciliter l'insertion des activités non struc-

turées dans le circuit économique officiel et renforcer la dynamique du marché. La digitalisation des transactions constitue également un axe stratégique.

Amel Abdelatif a mis en avant les avancées réalisées en matière d'infrastructures numériques, estimant que la généralisation des paiements électroniques contribuera à réduire l'usage du cash, à améliorer la traçabilité des échanges et à renforcer la transparence économique. Sur le volet de la protection du consommateur, des progrès significatifs ont été enregistrés. Entre 2020 et 2025, pas moins de 21 textes réglementaires ont été adoptés pour encadrer les caractéristiques techniques de plusieurs produits et services, allant des boissons et produits frais aux dispositifs de sécurité comme les détecteurs de monoxyde de carbone.

Ces mesures visent à garantir

la conformité des produits, à protéger la santé publique et à promouvoir la qualité nationale.

Dans une logique d'innovation, le secteur bénéficie également de quatre projets de recherche nationaux portant sur l'amélioration des techniques de stockage et de conditionnement, le développement d'outils de détection des fraudes, la numérisation des données alimentaires et l'étude de la durée de conservation de certains produits.

L'intégration de la recherche scientifique apparaît ainsi comme un levier essentiel pour relever les défis techniques du secteur commercial.

La ministre a réaffirmé que l'objectif global de ces réformes est de bâtir un marché national organisé, transparent et attractif, capable de soutenir une activité économique dynamique tout en assurant une protection efficace du consommateur.

Elle a appelé l'ensemble des acteurs à renforcer la confiance et à s'impliquer activement dans cette transformation.

A souligner qu'en marge de la rencontre, une exposition a été organisée, réunissant plusieurs institutions et organismes en lien avec les thématiques abordées.

La ministre et les participants ont parcouru les différents stands pour découvrir les services proposés aux opérateurs économiques.

Les travaux de cette rencontre se poursuivront à travers plusieurs ateliers thématiques, notamment sur la protection du consommateur, la régulation du marché, les garanties accordées aux entreprises dans le cadre des contrôles, ainsi que les perspectives d'une gestion moderne et intégrée du marché.

Des recommandations pratiques devraient sanctionner la clôture de cet événement.

LE QUOTIDIEN D'ORAN

HYDRAULIQUE, MINES, BEM ET BAC

Les orientations du Président Tebboune

Les deux nouveaux ministres nommés en ce mois d'avril dans deux secteurs stratégiques, l'Hydraulique et les Mines, respectivement messieurs Lounès Bouzegza et Mourad Hanifi, ont été chargés par le Président d'exécuter leurs feuilles de route d'une manière rigoureuse. Concernant le secteur de l'Hydraulique, le nouveau ministre a été chargé par le Président Tebboune, à l'occasion de la réunion, dimanche dernier, du Conseil des ministres, de préparer un nouveau plan de gestion pour ce secteur vital, afin de le développer et de réaliser une sécurité hydrique à long terme, comme objectif suprême du programme du président de la République. Ainsi que le renouvellement et l'actualisation du système de veille du secteur pour qu'il soit efficace et performant, capable d'apporter, à la fois, le diagnostic et les solutions, avec une célérité maximale face à toute urgence, afin que le secteur soit à la hauteur des aspirations de nos citoyens. Pour le secteur des Mines, le président de la République a appelé au Conseil et au nouveau ministre que le plan économique de l'Algérie, pour l'étape actuelle et future, vise à faire du

secteur des Mines un secteur vital générateur de richesse et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures. Dans ce cadre, le nouveau ministre a été chargé d'œuvrer pour que l'Algérie atteigne l'étape de l'exportation du phosphate d'ici mars 2027 au plus tard, en tant qu'objectif économique majeur du secteur actuellement, notamment avec l'achèvement des travaux du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba (mars 2027). Le président de la République a également ordonné le lancement immédiat des travaux de création d'unités de traitement des matières premières de la mine du phosphate de Bled El Hadba, parallèlement à l'exploitation de la mine. Ainsi que le lancement immédiat de la mise en place des stocks de l'urée et de l'ammoniac, selon les normes techniques internationales, étant des matières soumises à des conditions particulières de stockage. Concernant le quai minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, le président de la République a ordonné de renforcer et de consolider le partenariat algéro-chinois, dans le domaine de la construction, de l'extension et du dragage

des ports, afin de construire le quai minéralier, dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, dont les travaux s'achèveront fin mars 2027. Pour ce qui est de la ligne ferroviaire du Sud Alger-Laghouat-Ghardaïa-El Menia-In Salah-Tamanrasset, le président de la République a instruit le Gouvernement de concentrer ses efforts sur la concrétisation du nouveau pari du siècle, qui n'est pas de moindre importance que le projet de Gara-Djebilet, à savoir le projet de la ligne ferroviaire reliant Alger-Laghouat-Ghardaïa-El Menea-In Salah-Tamanrasset, dont la mise en service est prévue à la fin 2028. Concernant l'exposé sur la restructuration du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, le président a ordonné une étude de faisabilité pour créer un Secrétariat d'État chargé des Énergies renouvelables, dans la nouvelle structure de gestion du secteur. Dans ce sillage, le président de la République a salué à nouveau, les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise Sonelgaz. Concernant l'exposé sur les préparatifs pour les examens scolaires officiels pour l'année scolaire en cours, et après avoir suivi l'exposé du ministre de

l'Éducation nationale sur les préparatifs en cours pour les examens scolaires officiels du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, le Conseil des ministres a exprimé sa satisfaction du contenu de la présentation du ministre. Quant à l'exposé sur la mobilisation des jeunes pour les prochaines élections législatives, le président de la République a salué la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique, l'entrepreneuriat et autres secteurs. Tout en appelant à poursuivre cette démarche visant à soutenir le processus d'édification nationale, qui s'accompagne d'une prise de conscience croissante chez les jeunes dans cette noble mission. Il a en outre appelé à la nécessité d'encourager les jeunes, y compris l'élément féminin, en leur offrant la possibilité d'accéder aux plus hautes fonctions dans les différents secteurs, un honneur pour l'Algérie, victorieuse. Aussi, le président de la République n'a pas manqué de féliciter la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue d'assurer la réussite de la visite du Pape Léon dans la wilaya d'Annaba.

PALESTINE OCCUPÉE

Deux enfants palestiniens exécutés par les colons sionistes en Cisjordanie

Un adolescent palestinien est tombé en martyr, hier, après avoir été renversé par un colon sioniste, alors qu'il se rendait à son école au nord d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Mohamed Madjdi al-Jaabari (16 ans) roulait à vélo sur le chemin de l'école lorsqu'il a été renversé par un colon qui conduisait un véhicule appartenant à l'équipe de protection d'un responsable sioniste résidant dans une colonie de la région d'El Khalil, a précisé Wafa qui cite des sources sécuritaires. Par ailleurs, deux palestiniens, dont un élève d'école, ont été tués et quatre autres ont été blessés mardi après-midi par des tirs de colons dans le village d'Al-Mughayyir, à l'est de Ramallah.

La Société du Croissant-Rouge a rapporté à Wafa qu'un étudiant de 13 ans, et un jeune homme de 32 ans ont été martyrisés, et 4 personnes ont été blessées par balles réelles, lors d'une attaque coloniale sur l'école de garçons Al-Mughayer.

La Commission de résistance au mur et aux colonies a déclaré que les forces d'occupation et les colons ont mené un total de 1 819 attaques au cours du mois de mars, dont 1 322 menées par les forces d'occupation, tandis que les colons ont mené 497 attaques.

La Commission a indiqué que les attaques étaient principalement concentrées dans le gouvernorat d'Hébron avec 321 attaques, suivies du gouvernorat de Naplouse avec 315 attaques, puis des gouvernorats de Ramallah et d'Al-Bireh avec 292 attaques, et du gouvernorat de Jérusalem avec 203 attaques, dans une indication claire de l'intensité du ciblage systématique de ces zones.

LE CRIME D'AL-MUGHAYYIR EST UNE ESCALADE DANGEREUSE ET SANGLANTE SOUTENUE PAR LE GOUVERNEMENT DE DROITE

Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a déclaré que « l'attentat terroriste perpétré par des colons dans le village d'Al-Mughayyir, qui a coûté la vie à deux Palestiniens, dont un enfant de 13 ans, et blessé quatre autres personnes par vraies balles, constitue une escalade dangereuse et san-

glante, témoignant du pouvoir sans limites des milices de colons agissant sous les ordres directs du gouvernement d'extrême droite ».

Dans une déclaration publiée hier, Fattouh a souligné que « tuer des Palestiniens est devenu un privilège accordé au colon meurtrier, protégé par un système officiel, qui empêche toute responsabilité et légitime le crime, illustrant de façon flagrante un État qui érige le terrorisme et le racisme en politique systématique ».

Fattouh a mis en garde contre « des plans orchestrés par des personnalités influentes au sein du gouvernement de droite visant à mener un nettoyage ethnique, et à commettre des massacres dans les villages et les villes palestiniennes, dans le but d'imposer des déplacements forcés par le biais du terrorisme organisé, dans le cadre d'un projet colonial ».

LES COLONS PRENNENT D'ASSAUT LA MOSQUÉE AL-AQSA ET HISSENT LE DRAPEAU DE L'OCCUPATION DANS SES COURS

Des colons ont pris d'assaut hier, la sainte mosquée d'Al-Aqsa, sous haute protection des forces d'occupation israéliennes.

Des sources locales ont rapporté que des dizaines de colons ont pris d'assaut les cours de la mosquée, hissé le drapeau de l'occupation et effectué des rituels talmudiques provocateurs à l'intérieur. Les sources ajoutent que des groupes affiliés au sionisme « Temple » ont publié des appels incendiaires pour mobiliser les colons à prendre d'assaut la mosquée Al-Aqsa et à lever le drapeau de l'occupation dans ses cours, en particulier mercredi prochain, sous prétexte du sionisme « Jour de l'indépendance ».

Pour sa part, le gouvernorat de Jérusalem a mis en garde contre le danger de ces incursions, les considérant comme une attaque directe sur le caractère sacré de la mosquée et une tentative d'imposer par la force des faits de judaïsation.

LA FERMETURE D'AL-AQSA EST UNE POLITIQUE SYSTÉMATIQUE QUI NÉCESSITE UNE ACTION JURIDIQUE ET INTERNATIONALE URGENTE

Un symposium scientifique spécialisé tenu dans la capitale jordanienne, Amman, aujourd'hui, mardi, intitulé : « Mosquée Al-Aqsa et les sites saints : politiques de fermeture et leurs implications », a souligné la nécessité de prendre des mesures pratiques pour protéger la ville de Jérusalem et ses lieux saints, en activant les voies juridiques internationales, en renforçant la pression diplomatique et en soutenant la fermeté des habitants de Jérusalem.

Les participants ont souligné l'importance de protéger le rôle central de la tutelle hachémite dans la préservation de l'identité arabe et islamique de Jérusalem,



ainsi que de préserver son statut historique et juridique.

Le colloque a été organisé conjointement par le Centre d'études sur le Moyen-Orient, l'Académie des sciences du monde islamique et le Forum de la pensée arabe, avec la participation d'un groupe d'élite de chercheurs, de décideurs et d'experts dans les affaires de Jérusalem, en plus des politiques, personnalités religieuses et académiques de Palestine, de Jordanie et des pays arabes et islamiques.

Le symposium a abordé des sujets scientifiques, politiques et juridiques liés aux politiques de fermeture auxquelles la mosquée Al-Aqsa est exposée, ainsi que leurs répercussions sur la réalité religieuse, sociale et économique dans la ville de Jérusalem, en plus de discuter des moyens de confrontation et des mécanismes de protection.

Lors de la séance d'ouverture, les participants ont souligné le caractère central de Jérusalem pour la conscience religieuse et humaine, ainsi que le danger des transformations rapides visant à modifier le statu quo historique et juridique dans les lieux saints islamiques et chrétiens. Ils ont souligné la nécessité d'unifier les efforts arabes, islamiques et internationaux pour faire face à ces politiques.

Ils ont souligné que les politiques de fermeture ne relèvent pas de mesures de sécurité temporaires, mais s'inscrivent plutôt dans un contexte systématique visant à imposer une nouvelle réalité dans la mosquée Al-Aqsa, par le biais d'une division tem-

porelle et spatiale, et à saper la liberté de culte, en violation des règles du droit international et des décisions des organisations internationales.

Le colloque a appelé à l'adoption d'une vision stratégique intégrée basée sur trois axes principaux : activer la voie juridique internationale pour poursuivre les violations, renforcer la pression diplomatique en construisant des alliances internationales et soutenir l'économie, résilience sociale et culturelle des Jérusalemmites.

Les recommandations ont également souligné la nécessité de sensibiliser le public à cette question et de l'intégrer dans les programmes d'enseignement et le discours des médias, de manière à renforcer la préservation de l'identité arabe et islamique de Jérusalem.

Lors de la séance d'ouverture, qui a été modérée par le directeur du Centre d'études sur le Moyen-Orient, Bayan Al-Omari, l'importance d'accueillir des spécialistes pour fournir des aperçus scientifiques sur les défis actuels auxquels sont confrontés Jérusalem et les lieux saints a été soulignée.

DES COLONS ATTAQUENT UNE MAISON AU SUD DE NAPLOUSE

les colons ont attaqué la ville de Beita, au sud de Naplouse. Le chef du Comité de gestion de la municipalité de Beita, Omar Bani Shamsa, a déclaré à Wafa qu'un groupe de colons avait attaqué la zone de Bir Qouza, au sud de la ville, ainsi que les

équipes municipales, alors qu'ils travaillaient à réparer les conduites d'eau et d'électricité que les colons ont détruites hier soir.

Il a ajouté que les colons ont volé deux véhicules appartenant au département de l'électricité et de l'eau de la municipalité, agressé des équipes travaillant dans le champ et tiré à balles réelles sur les citoyens et les maisons, notant que l'armée d'occupation a pris d'assaut la zone après le retrait des colons, et y détient toujours un citoyen.

UN MARTYR DANS LE BOMBARDEMENT D'UN DRONE D'OCCUPATION À L'EST DE KHAN YUNIS

Un citoyen a été martyrisé mardi après-midi à la suite d'un bombardement effectué par un drone israélien près du quartier de Sheikh Nasser, à l'est de Khan Yunis, dans le sud de la bande de Gaza.

Dans ce contexte, des sources médicales de la bande de Gaza ont signalé que les hôpitaux de Gaza avaient accueilli 7 nouveaux martyrs et 21 blessés au cours des dernières 24 heures, en conséquence de l'agression israélienne.

Elles ont ajouté que le bilan total depuis le cessez-le-feu du 11 octobre s'élève à 784 martyrs et 2 214 blessés, en plus de 761 guérisons.

Les statistiques cumulées depuis le début de l'agression contre Ghaza, le 7 octobre 2023, ont montré que le nombre de martyrs est passé à 72560, tandis que le nombre de blessés a atteint 172317.

LIBAN

La Finul appelle au renforcement de la protection des journalistes

La porte-parole de la Finul, Kandice Ardiel, appelle au renforcement de la protection des journalistes dans le sud du Liban. La porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a affirmé, hier, que les récents événements ont mis en évidence la dangerosité de cette mission, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI. Ardiel a indiqué avoir rencontré le ministre libanais de l'Information, Paul Morcos, afin d'évoquer les moyens de renforcer la sécurité des journalistes opérant dans le sud du pays, soulignant leur rôle essentiel dans les zones de conflit, souvent exercé au péril de leur vie. Elle a ajouté que le ministre a rappelé que 8 journalistes libanais sont tombés en martyrs depuis le mois de mars, lors de frappes sionistes, insistant sur le fait que les journalistes ne doivent pas être pris pour cibles et que leur activité professionnelle ne saurait justifier une mise en danger. La porte-parole de la Finul a également rappelé que la situation dans le sud du Liban demeure instable, malgré des périodes de calme relatif, rendant les mesures de précaution indispensables. Et de préciser que la Finul peut, à la demande des intéressés, notifier les déplacements et positions prévues des journalistes afin de renforcer leur visibilité sur le terrain, tout en soulignant que cette procédure ne constitue pas une garantie de sécurité. A cet effet, Ardiel a adressé un message aux journalistes couvrant la situation au Liban : « Votre travail est important, prenez soin de votre sécurité ».

Sept conseils pour avoir une vie plus longue

Des chercheurs britanniques listent 7 conseils pour allonger son espérance de vie en réduisant l'inflammation généralisée de l'organisme. Et bonne nouvelle : ils ne sont pas compliqués à appliquer!

Les scientifiques sont formels : pour vieillir en bonne santé et améliorer son espérance de vie, il faut impérativement éviter l'inflammation généralisée de l'organisme. Ce phénomène serait en effet un facteur favorisant pour de nombreux soucis de santé – troubles cardiovasculaires, démence sénile, perte de masse musculaire, infections bactériennes et virales à répétition... Pour limiter le risque de développer cette fameuse inflammation généralisée du corps, la University of Birmingham (en Grande-Bretagne) propose 7 conseils qui ne sont pas difficiles à appliquer au quotidien :

BOUGER AUSSI SOUVENT QUE POSSIBLE

En plus d'être excellente pour la ligne ainsi qu'en prévention de nombreuses maladies cardiovasculaires (le diabète de type 2, par exemple), l'activité physique permettrait aussi de réduire l'inflammation du corps. Les chercheurs de la University of Birmingham recommandent de faire au moins 150 minutes d'ac-

tivité physique modérée à intense chaque semaine.

SURVEILLER SON POIDS

L'excès de masse grasse favorise l'inflammation généralisée de l'organisme. En effet, les tissus adipeux produisent naturellement des cytokines pro-inflammatoires. Les chercheurs britanniques recommandent donc d'adopter une alimentation variée et équilibrée pour atténuer ce phénomène.

MANGER PLUS DE FRUITS ET DE LÉGUMES

C'est prouvé : le régime méditerranéen (qui met l'accent sur les fruits et les légumes, et surtout sur les légumes à feuilles vertes comme les épinards ou les choux kale) réduit les marqueurs de l'inflammation dans l'organisme.

LIMITER LES PRODUITS ULTRA-TRANSFORMÉS

Les sauces en bocaux, les sandwichs sous vide, les salades déjà prêtes, les plats en barquette... ne sont pas bons pour la santé et favorisent au contraire le développement d'un stress oxydatif pro-inflammatoire.

APPRENDRE À GÉRER SON STRESS

D'après les chercheurs britanniques, le stress (surtout lorsqu'il devient chronique, c'est-à-dire récurrent dans la vie de tous les jours) favorise la synthèse d'hormones génératrices d'une inflammation persistante.



Pour mieux gérer cette anxiété au quotidien, les scientifiques recommandent en particulier les activités en extérieur (randonnée, marche...) et la méditation en pleine conscience.

SOIGNER SA VIE SOCIALE

L'isolement constitue, d'après les chercheurs de la University of Birmingham, un facteur favorisant un vieillissement prématuré de l'organisme et une inflammation généralisée. Ils nous conseillent donc de soigner nos relations

sociales et (par exemple) de passer davantage de temps en famille.

PRENDRE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Selon les chercheurs britanniques, les oméga-3, la curcumine, le resvératrol, la vitamine C, la vitamine D, le magnésium et les probiotiques permettraient d'aider à combattre l'inflammation généralisée de l'organisme. Mais attention : avant d'entamer une cure de compléments alimentaires, un avis médical reste nécessaire !

Huit conseils pour prendre soin de son dos !

Un mouvement brusque, un effort répété, une mauvaise posture... un mal de dos peut très vite apparaître et vous gêner le quotidien. Pourtant, il existe quelques conseils à mettre en place au quotidien pour éviter les douleurs. Voici comment faire.

Avoir mal au dos peut rapidement devenir handicapant. Plusieurs facteurs peuvent causer un mal de dos. Il peut s'agir d'un geste trop brusque, d'un accident, d'un mouvement répété, d'une mauvaise condition physique ou d'une mauvaise posture.

Peu à peu, les structures du dos peuvent s'étirer ou se contracter trop fort, c'est à ce moment que les symptômes du mal de dos apparaissent.

Ils peuvent se traduire par d'importantes douleurs au niveau du dos, mais aussi des jambes. Un engourdissement peut être ressenti dans les membres inférieurs. Certains patients constatent une faiblesse dans les jambes, au niveau du tronc...

Heureusement, il existe certaines astuces pour prendre soin de son dos et éviter de subir de telles douleurs.

CONTRE LE MAL DE DOS, BOUGEZ !

Pour prendre soin de son dos au quotidien, et éviter les blessures, il existe de nombreuses astuces. Elles sont faciles à mettre en place et peuvent vous éloigner des désagréments. Ainsi, il est conseillé de :

Se préparer à l'effort, n'hésitez pas à répartir vos travaux, par exemple, sur plusieurs jours ou quelques semaines ;

Ne pas surestimer son corps, évitez les charges trop lourdes et les mouvements brusques ;

Prendre une pause, cela permet de reposer votre corps entre deux efforts ;

Fléchir les hanches et les genoux et prendre appui lorsque c'est nécessaire : toute la tension ne doit pas être subie par votre dos ;

Renforcer son dos, certains exercices d'étirements, de tonification permettent de se muscler le dos ;

Être vigilant à ses postures, en voiture, devant la télévision, au bureau, la position de votre dos est très importante. Une mauvaise posture peut entraîner des douleurs importantes ;

Continuer à être en mouvement, le dos doit bouger et travailler pour être en forme. Les douleurs font souvent suite à trop peu d'activité ou des muscles mal sollicités. Même en cas de douleur, il est important de continuer à bouger, dans la limite du raisonnable ;

Faites du yoga, la pratique permet de mobiliser les muscles profonds et les articulations. La respiration aide à étirer les muscles de la cage thoracique et du dos.

Si la douleur persiste, n'hésitez pas à consulter. Le professionnel détermine ce qu'il est possible de modifier pour éviter les douleurs. Il peut également vérifier s'il s'agit d'un problème discal ou d'un déséquilibre d'un muscle par rapport à un autre.

Quatre aliments incroyables pour la santé mais sous-estimés

Pas besoin d'investir dans des compléments alimentaires hors de prix pour se faire du bien. Certains aliments "du quotidien" sont tout aussi efficaces, comme l'explique cette nutritionniste.

Les super-aliments ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Car au-delà des produits (coûteux...) vantés par la publicité, certains aliments « du quotidien » peuvent aussi s'avérer excellents pour notre santé, comme l'a expliqué sur Instagram la nutritionniste Claire Sorlie.

Claire Sorlie en propose quatre, que l'on peut réaliser soi-même ou acheter au supermarché :

LE BOUILLON D'OS

Ce bouillon « de grand-mère » se cuisine facilement à partir d'os de bœuf, d'oignons, de carottes, de céleri, de vinaigre de cidre, d'ail, de persil, de gros sel et de poivre : il suffit de laisser mijoter pendant plusieurs heures dans un faitout !

Quels sont les bienfaits du bouillon d'os ? Le bouillon d'os est riche en collagène et en gélatine, deux substances qui contribuent à améliorer le confort articulaire et la souplesse des tissus conjonctifs.

LES FRAMBOISES

On les trouve fraîches en grande surface ou sur les étals des marchés à partir du mois de

juin et jusqu'à l'automne. Les framboises peuvent aussi s'acheter surgelées. Ces petites baies sont excellentes pour la santé puisqu'elles contiennent des fibres alimentaires (environ 8 grammes pour 100 g de framboises) ainsi que des vitamines, des minéraux et des antioxydants (vitamines du groupe B, acide folique, vitamine C, magnésium, potassium, fer, zinc...).

LA CHOUCROUTE

Ce légume lacto-fermenté est bénéfique pour le microbiote intestinal, c'est-à-dire pour les « bonnes bactéries » qui peuplent notre système digestif. C'est aussi une source intéressante de vitamines B et de vitamine C.

LA TISANE SOMMEIL

Composée de plantes, cette infusion « de grand-mère » contient notamment de la camo-

mille, de la menthe et de la citronnelle. Un mélange que l'on peut facilement réaliser soi-même, à la maison, à partir des plantes cueillies dans le jardin !

Plusieurs études scientifiques ont démontré l'intérêt de la camomille pour favoriser l'endormissement – d'autres plantes (comme la verveine ou la lavande) ont également une certaine efficacité.

HERNIE DISCALE

Quels sports faire et ne pas faire

Une hernie discale, qu'elle soit cervicale ou lombaire, provoque d'intenses douleurs dans la région concernée. Les mouvements sont alors plus limités. Si vous souhaitez continuer à pratiquer une activité sportive, voici ce qu'il est conseillé de faire, ou ne pas faire. Une hernie discale désigne une blessure d'un disque intervertébral. Ces disques sont des plaques de cartilage situées entre les vertèbres. Une hernie survient lorsqu'un disque se déplace et comprime une ou plusieurs racines de nerfs. En règle générale, les hernies sont situées au niveau du cou (cervicales) ou au niveau du bas du dos (lombaires).

Une hernie provoque plusieurs symptômes. Il peut s'agir de :

Douleurs importantes dans le cou ou le bas du dos, douleurs qui s'étendent dans les bras, les fesses et les jambes, douleurs qui augmentent avec la toux et les éternuements, de jambes engourdies et faibles.

Les mauvaises postures (dans certaines situations) peuvent déclencher ces hernies discales.

Il faut faire attention à votre position lorsque vous portez des charges lourdes, quand vous faites

des mouvements en courbant le dos, en transportant des charges sur une seule épaule ou d'autres mouvements qui tordent la colonne vertébrale.

Attention aussi à votre posture lorsque vous avez un travail qui vous oblige à être beaucoup assis.

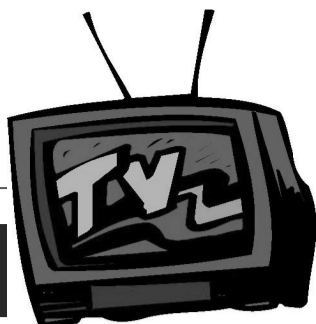
Peut-on pratiquer un sport ?

Avec une hernie discale, il est possible de continuer à pratiquer un sport. À condition de ne pas faire n'importe quoi.

Lucile Woodward, professeure de fitness et coach sportive, conseille de travailler l'extension et l'hyperextension du dos. Cela permet de sentir la mobilité du dos et de soulager la hernie.

Les squats et les fentes sont envisageables, à condition d'avoir le dos bien droit et de contracter la sangle abdominale et le périnée durant l'effort. La spécialiste recommande de s'étirer une fois par semaine : l'assurance d'un dos en bonne santé.

Certains sports en revanche sont à éviter, notamment les sports à impact. On oublie alors : la course à pied, la boxe et sports de combat, le trampoline, le crossfit, le VTT, le ski, le volley...



Selection du jour

TF1

20h10

Grey's Anatomy

Avec Ellen Pompeo, Chandra Wilson, James Pickens Jr., Kevin McKidd, Kim Raver, Camilla Luddington, Jason George, Caterina Scorsone, Chris Carmack, Anthony Hill, Alexis FLOYD, Harry Shum Jr., Adelaide Kane, Niko Terho, Jake Borelli

Une transplantation pulmonaire à haut risque pousse l'équipe chirurgicale dans ses retranchements. Pendant ce temps, Bailey s'occupe d'un patient polytraumatisé dont le traitement est en jeu.



5

20h05

La grande dictée

Présenté par : Augustin Trapenard, Selene Godoy
Les passionnés de la langue française se sont donné rendez-vous pour relever le défi de trois textes inédits de Bernard Werber, Adélaïde de Clermont Tonnerre et Natacha Appanah



6

20h10

Top Chef

Présenté par : Stéphane Rotenberg
Cette semaine, les candidats ont rendez-vous au Jardin d'Acclimatation pour une journée placée sous le signe de la surprise. Entourés de leurs proches et rejoints par le chef Adrien Cachot, ils commencent par replonger dans leurs souvenirs d'enfance en réalisant un plat chargé d'émotion, façon «madeleine de Proust». Puis, changement de registre :

place à l'audace. Les candidats devront sortir de leur zone de confort en travaillant des associations inattendues autour du chou-fleur, qu'ils devront marier soit au chocolat, soit à la myrtille.



france 2

20h10

Elles deux



Avec Sylvie Testud, Meriem Serbah, Kassim Lemaitre, Adel Bencherif, Cypriane Gardin, Cyril Brisse, Audrey Chamot, Lehcem Mahidi, Pierre Cartonnet, Jean-Baptiste Giezek, Jérôme Baëlen, Delphine Lanniel, Julien Emirian, Livia Dufoux, Omar El Aissaoui

Deux femmes, la cinquantaine. Tout les oppose : leur condition sociale, leur vécu et leur origine ethnique. Malgré leurs différences, elles vont s'associer dans le même projet intime et viscéral : sortir leur petit-fils de l'enfer d'un camp de prisonniers de Daesh. Elles vont devoir apprendre à cet enfant la douceur, extraire de lui ses peurs et sa violence et faire taire les cauchemars terribles qui le hantent.

france 3

20h10

Des racines et des ailes

Carole Gaessler
Pour ce numéro de «Des racines et des ailes», le magazine emmène les téléspectateurs entre le Puy-de-Dôme et le Cantal, un territoire exceptionnel, façonné par 80 volcans. De cette terre est née la fameuse pierre volcanique qui a servi à la construction de nombreux monuments dans la région. Rémy Fromont est architecte en chef des monuments historiques, il a la charge de la restauration de la fameuse cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Clermont-Ferrand. Autre trésor de la région, les burons, ces maisons en pierre qui sont les témoins du passé agricole et fromager des Monts du Cantal. Longtemps, elles sont restées à l'abandon mais, aujourd'hui, des passionnés ont décidé de les restaurer et de leur donner une seconde vie.



W9

20h25

La grande régalade

Présenté par : Cyril Hanouna

Entouré de ses chroniqueurs, Cyril Hanouna voit les choses en grand pour offrir aux téléspectateurs une soirée spectaculaire, placée sous le signe de la générosité, du partage et de l'émotion. Tout au long de la soirée, les surprises s'enchaînent et les rêves les plus fous prennent vie. Entre rires et instants bouleversants, Cyril Hanouna et son équipe vivront eux aussi des expériences uniques à travers des séquences surprenantes, conçues spécialement pour l'occasion. Plus qu'une émission, c'est une véritable célébration du partage et de la solidarité.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

13 L'ÉGYPTE a récupéré 13 objets antiques, incluant des vases et des statues rares, qui avaient été exportés illégalement vers les États-Unis.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Prolonger le cessez-le-feu, une nécessité

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Ishaq Dar, a exhorté hier, les États-Unis et l'Iran à envisager de prolonger le cessez-le-feu de 14 jours au-delà de son échéance de mercredi et à «donner une chance au dialogue et à la diplomatie».

Dar a tenu ces propos lors d'une réunion à Islamabad avec la chargée d'affaires américaine, Natalie Baker, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux responsables ont discuté des derniers développements régionaux, Dar soulignant « l'accent constant » mis par le Pakistan sur le dialogue et la diplomatie comme la « seule voie viable » pour relever les défis et instaurer une paix et une stabilité régionales durables. Il a également insisté sur la nécessité d'un engagement entre Washington et Téhéran, appelant à une prolonga-

tion du cessez-le-feu. Baker a transmis « l'appréciation de Washington pour le rôle constructif et positif du Pakistan dans la promotion de la paix régionale et la facilitation du dialogue », précise le communiqué. Les hostilités dans la région se sont intensifiées après que les États-Unis et Israël ont lancé des frappes conjointes contre l'Iran le 28 février. En réponse, Téhéran a mené des frappes de représailles contre Israël et d'autres pays de la région abritant des actifs américains.

Le Pakistan a accueilli des pourparlers entre les États-Unis et l'Iran les 11 et 12 avril, après avoir négocié un cessez-le-feu de 14 jours le 8 avril, lequel doit expirer mercredi soir, heure de Washington.

Des efforts pour un nouveau cycle de négociations sont en cours, bien que l'incertitude demeure.

Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il était « hautement improbable » qu'il prolonge le cessez-le-feu, ajoutant que le détroit d'Ormuz resterait bloqué jusqu'à ce qu'un accord soit conclu.

LE QATAR SOUTIEN UNE PROLONGATION DE LA TRÊVE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN SI AUCUN ACCORD N'EST TROUVÉ À ISLAMABAD

Le Qatar a déclaré ce mardi qu'il soutient une prolongation du cessez-le-feu en cours entre les États-Unis et l'Iran si les discussions menées par le Pakistan n'aboutissent pas à

un accord entre les deux parties.

« Nous soutenons la prolongation du cessez-le-feu jusqu'à ce qu'une solution pacifique soit trouvée », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Majed al-Ansari lors d'une conférence de presse à Doha.

« Le retour des hostilités n'est dans l'intérêt de personne et étoufferait l'économie mondiale », a-t-il averti. Le porte-parole a exprimé le soutien du Qatar aux efforts de médiation pakistanais, précisant que Doha est en contact avec plusieurs parties et suit de près la situation.

Le trafic commercial de navires est resté limité autour du détroit d'Ormuz au cours des dernières 24 heures, à 12h00 GMT mardi, sur fond d'inquiétudes concernant un éventuel cessez-le-feu entre l'Iran et les États-Unis. Trois navires ont traversé le détroit du golfe Persique vers le golfe d'Oman, tandis que neuf ont effectué le trajet d'Est en Ouest. Un porte-conteneurs battant pavillon togolais, Serrano, un engin de débarquement battant pavillon des Comores, l'engin de débarquement Castle KH, ainsi qu'un navire-citerne de soustage battant pavillon iranien, Bavan, tous localisés à proximité de ports iraniens selon les données AIS, ont franchi le détroit depuis la partie occidentale vers l'Est.

La société Horizon Investment & Trading, propriétaire du Bavan, figure sur la liste des sanctions américaines. Dans le sens inverse,



plusieurs navires ont été observés : le porte-conteneurs Reyfa (pavillon comorien), reliant l'Iran aux Émirats arabes unis ; le pétrolier Seaway (pavillon panaméen), de l'EAU vers Oman ; le méthanier Meda (pavillon botswanais), de Djibouti vers l'EAU ; le cargo Shoja 2 (pavillon iranien), de l'Iran vers Oman ; le Zaynar 2 (pavillon comorien), de l'Inde vers l'EAU ; l'engin de débarquement Nezami Ganjavi 5 (pavillon iranien), de l'Iran vers Oman ; le Ean Spir (pavillon comorien), entre ports omanais ; le cargo Ahmadi2 25406 (pavillon iranien), en provenance des Émirats ; et le navire Lian Star (pavillon gambien), opérant entre ports iraniens.

Les sociétés Arafat Shipping Co., propriétaire du Meda, et Draco Buren Shipping Pte Ltd., propriétaire du Zaynar 2, figurent également sur la liste des sanctions américaines.

LA CHINE PRÊTE À COOPÉRER AVEC L'AFRIQUE FACE AUX RETOMBÉES DE LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT

La Chine est disposée à travailler avec les pays africains pour faire face aux effets de la guerre impliquant les États-Unis et Israël contre l'Iran, a déclaré le président chinois, Xi Jinping, lors d'une rencontre à Pékin avec son homologue mozambicain, Daniel Chapo. Il a indiqué que les répercussions du conflit au Moyen-Orient affectaient déjà l'Afrique et a appelé à une réponse coordonnée pour promouvoir la paix et le développement. Xi Jinping a également exhorté la Chine et les pays africains à demander un cessez-le-feu et à encourager la communauté internationale à « pratiquer un véritable multilatéralisme ».

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Algeria Bid Round 2026 : un levier de stabilité et de sécurité énergétique à l'échelle mondiale

L'appel à concurrence « Algeria Bid Round 2026 », lancé par l'Algérie, s'inscrit comme une opération d'une portée considérable à l'échelle régionale et mondiale. Par cette nouvelle étape de son programme de prospection et d'exploration pétrolière et gazière, l'Algérie cherche à attirer des investissements internationaux structurants capables d'accélérer le développement de ses ressources et de consolider sa place stratégique dans le secteur Oil and Gas. Dans un contexte où la sécurité énergétique fait l'objet de toutes les priorités, cette initiative repositionne Alger comme un garant de la stabilité et de la sécurité énergétique mondiale, en renforçant un rôle déjà déterminant de fournisseur fiable. Les objectifs sont clairs : augmenter la production nationale en pétrole et en gaz, renforcer la capacité de transformation et de mise en valeur des hydrocarbures, et donc consolider la crédibilité de l'Algérie sur les marchés internationaux. Le dispositif vise aussi à attirer des investissements directs étrangers (IDE) d'un ordre de grandeur significatif : entre 5 et 10 milliards de dollars pour ses explorations, selon l'ambition portée autour de ce cycle.

À ce titre, le président du Comité de direction d'Alnaft (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures), Samir Bakhti, a expliqué lors de son intervention à l'émission « L'invité du jour » de la Radio algérienne que ce bid round concerne 7 périmètres pétroliers identifiés parmi les plus attractifs du domaine minier national. L'enjeu n'est pas

uniquement de proposer des blocs, mais de structurer une opportunité réelle pour l'industrie mondiale, avec des volumes jugés importants et un cadre modernisé. L'Algérie rappelle ainsi qu'une première expérience a été menée en 2024, et que cette édition 2026 s'appuie sur un processus plus élaboré, fondé sur une transparence renforcée et une digitalisation complète des étapes.

Cette approche répond à la fois aux attentes des investisseurs, qui exigent des données fiables et un accès fluide à l'information, et aux exigences d'une gestion plus performante des procédures de sélection.

La préparation du Bid Round 2026 repose sur un « Nomination Process » lancé fin 2025, au cours duquel 24 projets ont été présentés à l'industrie internationale. Les retours ont été suffisamment nombreux pour prouver l'intérêt du marché : 70 compagnies ont consulté le processus, ce qui confirme l'attractivité perçue par les acteurs mondiaux. Sur cette base, et conformément aux priorités stratégiques nationales, 7 périmètres ont finalement été retenus : El Menzel, Ahara, Reggane II, Touggourt Sud, Berkine Est, Gourara et Illizi Ouest. Ces zones couvrent des contextes géologiques variés, allant de la phase d'exploration à l'optimisation de gisements déjà identifiés, ce qui permet une combinaison de profils d'investissement et de trajectoires techniques adaptées.

Sur le plan du potentiel, les chiffres annoncés donnent la mesure de l'ambition. L'Algérie indique que l'ensemble

des périmètres représente environ 1,8 milliard de barils de ressources, auxquels s'ajoutent 8,63 milliards de mètres cubes de gaz en ressources. En parallèle, des éléments déjà découverts consolident la base de travail avec 239 millions de barils et 19 milliards de mètres cubes de gaz en réserves découvertes.

Ces données servent de socle pour permettre aux investisseurs de bâtir leurs programmes d'exploration et de développement, avec des engagements évalués selon des critères techniques rigoureux.

En effet, l'évaluation des offres doit notamment se fonder sur le nombre de puits, les superficies sismiques et la qualité des études proposées, afin de garantir des investissements concrets, mesurables et cohérents avec les standards de l'industrie.

Le processus de sélection intègre aussi une logique de crédibilité financière et opérationnelle. L'objectif est de s'assurer que le partenaire dispose des capacités nécessaires pour mobiliser les fonds requis dans un secteur fortement capitalistique et pour opérer selon des standards reconnus.

Par ailleurs, l'Algérie affiche une volonté de diversification des partenaires étrangers, avec des intentions déjà manifestées par des compagnies issues d'Amérique latine, d'Asie, d'Europe et d'Afrique, tout en restant ouverte au secteur privé algérien. Le principe mis en avant est celui d'un partenariat gagnant-gagnant, conçu pour préserver un équilibre économique permettant la via-

bilité des projets sur la durée. Sur le plan contractuel, l'approche prévoit que 6 des 7 périmètres seront attribués sous forme de contrats de partage de production, tandis qu'un périmètre sera géré sous forme de participation. Ce choix traduit une volonté d'adapter la structuration contractuelle

aux réalités des projets et aux schémas de risque/retour attendus. Quant au calendrier, l'appel à concurrence a été officiellement lancé le 19 avril 2026. Les étapes d'inscription et de préqualification se déroulent jusqu'au 1er juin 2026, puis les entreprises auront accès au data package contenant les données géologiques et géophysiques nécessaires. La clôture est prévue pour le 26 novembre 2026, avec une séance publique d'ouverture et d'attribution des offres.

L'un des éléments les plus marquants de cette édition est la digitalisation complète. L'inscription se fait via une plateforme en ligne et les sessions de data room se dérouleront en mode virtuel, permettant aux investisseurs d'accéder aux informations sans déplacement. Cette modernisation renforce l'efficacité du processus, réduit les coûts opérationnels, et améliore l'égalité d'accès aux données pour les candidats. Enfin, l'Algérie insiste sur le fait que l'initiative s'inscrit dans une stratégie de long terme, déjà préparée depuis août 2025, et non dans une logique conjoncturelle liée aux tensions géopolitiques ou aux fluctuations énergétiques.

B. Kh.